ISSN 1662 – 4599

Supplément Démocratie directe

3 février 2014
14e année
N° 2/3

Horizons et débats
Case postale 729, CH-8044 Zurich
Tél.: +41 44 350 65 50
Fax: +41 44 350 65 51
hd@zeit-fragen.ch
www.horizons-et-debats.ch
CCP 87-748485-6

Horizons et débats

AZA
8044 Zürich

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité
Pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Edition française du journal *Zeit-Fragen*

Syrie: guerre par procuration vers la paix ou bien vers le chaos?

par Eberhard Hamer, Mittelstandsinstitut Niedersachsen e.V.

Tous les grands médias au monde se sont réjouis des insurrections en Afrique du Nord, en Syrie et en Ukraine présentés comme des mouvements de libération. Cependant, il s'est avéré, entre temps que ces soulèvements ne provenaient pas de l'intérieur de ces pays mais qu'ils étaient fomentés, dirigés et financés de l'extérieur et qu'il s'agissait d'intérêts économiques ou financiers étrangers ou – à l'instar de la Syrie ou de l'Ukraine – de politique de puissance géostratégique.

Quels sont les intérêts qui ont provoqué la tragédie syrienne?

– Sans la déstabilisation de la Syrie, Israël et les Anglo-Saxons n'auraient pas osé s'attaquer à l'Iran, ou n'auraient pas pu atteindre en toute sécurité ce pays avec leurs missiles et leurs avions – bien qu'il semble que pour le moment le gouvernement américain ait abandonné ce plan. Cette période d'avant-guerre était nécessaire pour la lutte des Américains et les dictatures sunnites (Arabie saoudite et Qatar) contre la Syrie chiite et son allié de Téhéran. Cette Syrie relie l'Iran chiite avec d'autres groupes chiites du monde arabe. Sans cet intermédiaire, l'influence de l'Iran dans le monde arabe serait affaiblie.
– C'est aussi une question liée aux ressources de gaz. Jusqu'à présent, un oléoduc venant de l'Iran traversait la Syrie. Entretemps on a trouvé des gisements de gaz naturel dans le sud de l'espace méditerranéen – non seulement en zone maritime mais également sous le territoire syrien (Kara). Jusqu'à présent, le Qatar exportait du pétrole liquéfié au moyen d'une flotte de pétroliers. Si le gouvernement *Assad* disparaissait, le Qatar aurait la possibilité de transporter le «combustible bleu» directement par le territoire syrien vers la côte de la Méditerranée et pourrait ainsi doubler son volume d'exportation et en même temps empêcher l'exportation de l'Iran. C'est la raison pour laquelle le Qatar finance l'insurrection en Syrie.
– Le contrôle des livraisons du pétrole et du gaz en provenance du Proche-Orient signifie pour les Etats-Unis en même temps le contrôle de l'Europe occidentale et l'affaiblissement de la Russie. Outre les raisons géostratégiques, ce sont donc des raisons économiques qui sont décisives pour les «corrections par des soulèvements» en Libye, Tunisie, Egypte et Syrie. Il s'agit du monopole (et des prix de monopole) pour le pétrole et le gaz.
– La participation d'Israël en Syrie correspond également au principe du gouvernement *Netanyahu,* et de tous les anciens gouvernements, de déstabiliser tous les pays voisins afin de sécuriser Israël.
– Le principal financier de l'insurrection populaire présumée en Syrie sont les Etats-Unis et les dirigeants en sont la CIA qui veille à ce que la propagande de masse dans le monde soit en faveur des «rebelles syriens», en leur fournissant des armes de précision, des missiles antichars, des lunettes de vision thermique, des fusils de précision et dirige, avec l'aide de la marine américaine, la gestion logistique de l'insurrection depuis la mer. Par leur engagement en Syrie, les Etats-Unis et leur industrie tente de lutter contre l'influence de la Russie (politique de l'encerclement) et de la Chine alliée de l'Iran.
– La Russie possède une base marine et militaire sur la côte méditerranéenne de la Syrie. Après avoir été évincés de la Libye, les Russes ne veulent pas se faire chassés, également, de la Syrie.
– Parallèlement, la croisade occidentale en Syrie a atteint la Grande Muraille chinoise. La Chine s'intéresse aussi vivement aux ressources du Moyen-Orient. Le Pakistan est déjà sous son influence. Les Chinois entretiennent des relations de longue date avec les talibans afghans. L'Iran est aussi leur allié. Le sud de l'Irak est de facto contrôlé par les alliés chiites de l'Iran. A l'aide de la Syrie, la Chine cherche également à obtenir de l'influence sur la côte méditerranéenne.
– De même que le but des Etats Unis est d'encercler la Russie et la Chine afin de les repousser à l'intérieur de leurs frontières (par exemple à l'aide de l'insurrection fomentée par les Etats-Unis en Ukraine et la nouvelle offensive dans le Pacifique), ces deux pays veulent, dans le cas de la Syrie, stopper la politique d'encerclement américaine pour des raisons économiques, militaires et géopolitiques.

Lors de la conférence sur la Syrie, les Syriens eux-mêmes n'ont été que des participants passifs. Les commanditaires de la guerre syrienne doivent se mettre d'accord. Mais ils sont confrontés à des obstacles insurmontables:

1. Les troupes ayant été infiltrées en Syrie par les Etats-Unis (CIA), à savoir les talibans, les combattants de la révolution et les fanatiques islamiques, auparavant engagés dans les pays d'Afrique du Nord ainsi que les troupes de mercenaires (tel *Blackwater* etc.), ne peuvent pratiquement pas être éloignés sans faire de ravages ailleurs. Plus personne ne les veut. On doit donc les laisser s'entretuer et détruire la Syrie. Cela plaide en faveur de la continuation de la guerre.
2. Les dictatures pétrolières sunnites (Qatar, Arabie saoudite) n'ont pas uniquement leurs propres intérêts à promouvoir concernant le pétrole et le gaz en Syrie, mais également des intérêts de suprématie idéologique islamique qu'ils ne vont guère abandonner.
3. Israël ne veut pas la paix avant d'avoir atteint la déstabilisation totale de la Syrie afin d'avoir la voie libre en direction de l'Iran.
4. La Russie se bat pour son influence en Syrie et soutient donc le président Assad (langage occidental: «le régime Assad») en tant qu'allié garantissant ses intérêts.
5. La Chine est intéressée à la paix en Syrie à condition que son influence soit assurée ou élargie par Assad.

La paix, est-elle possible dans ces conditions?

Quelques objectifs de guerre initiaux des intervenants étrangers se sont entre temps réalisés ou ont changés:

– Israël ayant atteint son but de déstabiliser la Syrie et le Liban à long terme n'est donc plus partenaire de la conférence de paix.
– Les Etats-Unis s'épouvantent désormais face à leurs propres mercenaires. Ils craignent, qu'en cas de victoire, un nouveau système islamique, encore plus dangereux que le précédant, puisse se développer en Syrie. Ils cherchent donc une voie de sortie sans trop perdre la face.
– Jusqu'à présent, la Turquie s'est tenue un peu à l'écart, mais elle a aidé les insurgés de manière subversive au moyen d'armes et d'aide militaire et logistique. Elle veut certes augmenter sa sphère d'influence en Syrie, mais n'est nullement intéressée à avoir un Etat islamique radical comme voisin.

Sont en faveur d'une solution pacifique, avec le maintien du gouvernement Assad:

– la Russie, car elle garderait ainsi sa base navale et ses alliés en Syrie,
– l'Iran, car l'axe chiite serait ainsi maintenu et Assad resterait le rempart contre les attaques provenant d'Israël,
– la Chine, car elle aurait, par l'intermédiaire de l'Iran et de l'axe chiite, plus d'influence sur Assad que sur des terroristes islamistes.

Les terroristes islamistes sont contre une solution pacifique. Les autres buts qu'ils poursuivent – à l'exception de la conquête du pouvoir sunnite en combattant les chiites – sont, selon les groupements très divers, sans doute pas toujours facile à définir et dépendent en partie également de leurs bailleurs de fonds et de leurs dirigeants (Mossad, CIA, Qatar, Arabie saoudite).

Une armistice suffirait déjà à neutraliser les combattants infiltrés. Cela ne peut donc pas être dans leur intérêt, d'autant plus que la résistance de la population dans les territoires qu'ils occupent se renforcerait. S'ils n'étaient plus payés par les Etats-Unis et les monarchies sunnites, ils ne pourraient plus faire face à la pression de l'armée syrienne. Ils devraient donc quitter le pays et semer la pagaille autre part.

Le président Assad et l'armée syrienne pourraient également ne pas encore être intéressés à un cessez-le-feu, car ils sont en train de gagner et de libérer de plus en plus le pays des terroristes. D'autre part, des négociations de paix avec un groupe de citoyens syriens présenterait l'avantage que les 30 000 soldats mercenaires étrangers seraient ainsi isolés, de sorte qu'Assad pourrait risquer de négocier la paix avec une représentation de groupes syriens.

Il faut s'attendre à ce que la tactique utilisée à Genève soit la suivante: des négociations de paix, oui, mais pas encore de cessez-le-feu – et plus tard: la paix, oui, mais uniquement entre Syriens et sans les terroristes étrangers.

Si l'on se demande, si la fomentation de cette guerre par les puissances étrangères, a valu la peine pour eux, il ne reste en réalité que l'avantage israélien (déstabilisation). Les Américains, la CIA, le Qatar et l'Arabie saoudite vont probablement perdre. Pour eux, cette guerre n'a certainement pas amené les résultats escomptés.

Après que les Américains ont, avec l'aide des Russes, empêché l'attaque israélienne contre l'Iran et terminé avec succès les négociations nucléaires avec ce pays, une reprise pacifique pourrait se produire dans cette région, si l'on parvient à éliminer les combattants étrangers de la Syrie et réinstaurer la paix entre les Syriens. •

(Traduction *Horizons et débats*)

Le sarin de qui?

par Seymour M. Hersh

Barack Obama n'a pas tout dit cet automne quand il a essayé de nous convaincre que *Bashar al-Assad* était responsable des attaques à l'arme chimique près de Damas le 21 août. Dans certaines circonstances, il a omis des informations importantes, et dans d'autres, il a présenté des suppositions comme des faits. Plus important, il n'a pas reconnu un fait bien connu de la communauté des services de renseignements: que l'armée syrienne n'est pas la seule partie dans la guerre civile de ce pays à avoir accès au sarin, ce gaz neurotoxique qui d'après une étude de l'ONU – qui n'assigne aucune responsabilité – a été utilisé dans l'attaque à la roquette. Durant les mois qui ont précédé cette attaque, les services de renseignements américains ont produit une série de rapports classés hautement confidentiels, culminant par un *Operation Order* – un document de planification en prévision d'une invasion au sol – qui citait des preuves que le Front al-Nosra, un groupe de djihadistes affilié à Al-Qaïda, maîtrisait la technique de production du sarin et était capable d'en produire en quantité. Quand les attaques ont eu lieu, al-Nosra aurait dû faire partie des suspects, mais le gouvernement a sélectionné avec soin les renseignements qui pouvaient justifier une frappe contre Assad.

Dans son discours télévisé national sur la Syrie, le 10 septembre, Obama a fermement rejeté la responsabilité de l'attaque au gaz sarin, sur la banlieue de Ghouta Est tenue par les rebelles, sur le gouvernement d'Assad, et a clairement indiqué qu'il était prêt à mettre à exécution ses mises en garde publiques antérieures selon lesquelles l'utilisation d'armes chimiques était une «ligne rouge» à ne pas franchir: «le gouvernement d'Assad a gazé à mort plus de mille personnes, a-t-il dit. «Nous savons que le régime d'Assad est responsable … Et c'est pourquoi, après mûre réflexion, j'ai décidé qu'il est dans l'intérêt de la sécurité nationale des Etats-Unis de riposter à l'utilisation par le régime Assad d'armes chimiques par une frappe militaire ciblée.» Obama allait entrer en guerre pour appuyer une menace publique, mais il le faisait sans savoir avec certitude qui avait fait quoi au petit matin du 21 août.

«L'administration Obama avait déformé les informations disponibles»

Il a cité une liste de ce qui semblait être des preuves durement arrachées de la culpabilité d'Assad: «Dans les jours qui ont précédé le 21 août, nous savons que le personnel d'armes chimiques d'Assad s'étaient préparé pour une attaque près d'une zone où se fabriquait le gaz sarin. Ils ont distribué des masques à gaz pour leurs troupes. Puis ils ont tiré des roquettes à partir d'une zone contrôlée par le régime sur onze quartiers que le régime avait tenté de nettoyer de toute force d'opposition». La certitude d'Obama fut relayée à l'époque par *Denis McDonough,* son chef de cabinet, qui a déclaré au *New York Times*: «Aucun de mes interlocuteurs n'a de doute sur cette information» qui établit un lien direct entre Assad et son régime et les attaques au sarin.

Mais au cours de récentes interviews avec des officiers du renseignement et militaires en exercice et à la retraite, j'ai trouvé une forte préoccupation, et parfois de la colère, sur ce qui a été perçu à plusieurs reprises comme une manipulation délibérée de l'information. Un officier de renseignement de haut niveau, dans un e-mail à un collègue, a qualifié les assurances de l'administration sur la responsabilité d'Assad de «ruse». L'attaque «n'est pas l'œuvre du régime actuel», écrit-il. Un ancien haut fonctionnaire du rensei-

Suite page 2

«Le sarin de qui?»
suite de la page 1

gnement m'a dit que l'administration Obama avait déformé les informations disponibles – en termes de chronologie et de séquence – pour permettre au président et à ses conseillers de donner l'impression que l'information avait été obtenue en temps réels, au moment même où l'attaque se produisait. La distorsion, dit-il, lui rappelait l'incident du golfe du Tonkin en 1964, lorsque l'administration *Johnson* a inversé la séquence des messages interceptés par la NSA pour justifier l'un des premiers bombardements du Nord-Vietnam. Le même responsable a dit qu'il y avait une immense frustration au sein de la bureaucratie militaire et du renseignement: «Les gars lèvent les bras au ciel en disant: ‹Comment pouvons-nous aider ce gars›– *Obama* – ‹si lui et ses copains à la Maison Blanche inventent les informations au fur et à mesure?›»

«L'administration n'en savait pas plus que le public»

Les plaintes portent principalement sur ce que Washington n'avait pas: un signe annonciateur quelconque chez l'auteur présumé de l'attaque. La communauté du renseignement militaire produit depuis des années chaque matin un résumé de renseignement hautement classifié, connu comme le *Morning Report* (rapport matinal), pour le secrétaire à la Défense et le président des chefs d'état-major; une copie est transmise aussi au conseiller à la sécurité nationale et au directeur du renseignement national. Le *Morning Report* ne contient aucune information politique ou économique, mais fournit un résumé des événements militaires importants à travers le monde, avec tous les renseignements disponibles à leur sujet. Un consultant supérieur du renseignement m'a dit que peu de temps après l'attaque, il a examiné les rapports du 20 au 23 août. Pendant deux jours – les 20 et 21 août – il n'y avait aucune mention de la Syrie. Le 22 août l'élément principal dans le rapport traitait de l'Egypte; un autre article abordait les changements internes dans la structure de commandement de l'un des groupes rebelles en Syrie. Rien n'avait été noté sur l'utilisation du gaz neurotoxique à Damas ce jour-là. Ce n'est que le 23 août que l'utilisation du sarin est devenue une question dominante, alors que des centaines de photos et de vidéos du massacre avaient déjà fait le tour du monde en quelques heures sur YouTube, Facebook et autres sites de médias sociaux. A ce stade, l'administration n'en savait pas plus que le public.

Obama a quitté Washington tôt le 21 août pour une tournée mouvementée de conférences de deux jours à New York et en Pennsylvanie; selon le bureau de presse de la Maison Blanche, il a été informé plus tard dans la journée de l'attaque, et de la colère grandissante du public et des médias. L'absence de toute information sur le terrain était évidente le 22 août, lorsque *Jen Psaki,* porte-parole du département d'Etat, a déclaré aux journalistes: «Nous ne pouvons pas déterminer avec certitude l'utilisation d'armes chimiques. Mais nous consacrons tout notre temps à cette affaire … à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour établir les faits.» Le ton de l'administration s'est durci de 27 août, quand *Jay Carney,* attaché de presse d'Obama, a déclaré aux journalistes – sans fournir aucune information précise – que toutes les suggestions que le gouvernement syrien n'était pas responsable «sont aussi absurdes que de suggérer que l'attaque n'a jamais eu lieu.»

«Il n'y avait pas d'information sur les intentions syriennes dans les jours qui ont précédé l'attaque»

L'absence d'alerte immédiate au sein de la communauté du renseignement américain démontre qu'il n'y avait pas d'information sur les intentions syriennes dans les jours qui ont précédé l'attaque. Et il y a au moins deux façons pour les Etats-Unis d'en avoir eu connaissance à l'avance: les deux ont été abordés dans l'un des documents secrets américains des services de renseignement qui ont été rendus publics ces derniers mois par *Edward Snowden,* l'ancien sous-traitant de la NSA.

Le 29 août, le «Washington Post» a publié des extraits du budget annuel pour tous les programmes nationaux de renseignement, agence par agence, fournis par Snowden. En consultation avec l'administration Obama, le journal a choisi de publier seulement une petite partie du document de 178 pages, qui a une classification plus élevée que *top secret*, mais il a résumé et publié un article traitant de certaines problématiques. Un d'entre eux est l'absence de surveillance du bureau d'Al-Assad. Le document indique que le réseau mondial d'écoute électronique de la NSA avait été «en mesure de surveiller les communications non cryptées entre hauts responsables militaires dès le début de la guerre civile». Mais qu'il s'agissait d' «une vulnérabilité dont les forces du président Bachar al-Assad se ont apparemment rendus compte plus tard». En d'autres termes, la NSA n'avait plus accès aux conversations du haut commandement militaire en Syrie, parmi lesquelles les communications cruciales d'Assad, telles que les ordres pour une attaque au gaz neurotoxique. (Dans ses déclarations publiques depuis le 21 août, l'administration Obama n'a jamais prétendu avoir des informations précises reliant personnellement Assad à l'attaque.)

«Les capteurs NRO ont été implantés près de tous les sites de stockage d'armes chimiques connus en Syrie»

Le quotidien a également fourni la première indication de l'existence d'un système de capteurs secrets à l'intérieur de la Syrie, conçu pour fournir un avertissement précoce sur toute modification de statut des armes chimiques de l'arsenal du régime. Les capteurs sont suivis par le *National Reconnaissance Office*, l'organisme qui contrôle tous les satellites de renseignement américains en orbite. Selon le résumé du «Washington Post», le NRO est également chargé «de l'extraction de données à partir de capteurs placés sur le terrain» à l'intérieur de la Syrie. L'ancien responsable du renseignement, qui avait une connaissance directe du programme, m'a dit que les capteurs NRO ont été implantés près de tous les sites de stockage d'armes chimiques connus en Syrie. Ils sont conçus pour assurer une surveillance constante de la circulation des ogives chimiques stockées par l'armée. Mais beaucoup plus important, en termes d'alerte, est la capacité des capteurs d'alerter les services de renseignements des Etats-Unis et d'Israël lorsque les ogives sont armées de sarin. (En tant que pays voisin, Israël a toujours été à l'affût des changements dans l'arsenal chimique syrien, et travaille en étroite collaboration avec les services de renseignement américains sur les premiers avertissements.) Une ogive chimique, une fois chargée de sarin, a une durée de vie de quelques jours seulement – l'agent neurotoxique provoque presque immédiatement une corrosion de la fusée: c'est une arme de destruction massive qui, une fois préparée, doit être utilisée immédiatement sinon elle est perdue. «L'armée syrienne n'a pas trois jours pour se préparer à une attaque chimique», m'a dit l'ancien responsable du renseignement. «Nous avons créé ce système de capteurs pour déclencher une première alerte, comme une alerte de raid aérien ou une alarme d'incendie. On ne peut pas attendre trois jours parce que toutes les personnes impliquées seraient déjà mortes. C'est soit toute suite, soit trop tard. Vous ne passez trois jours à préparer un tir de gaz neurotoxique.» Les capteurs n'ont détecté aucun mouvement dans les mois et les jours qui ont précédé le 21 août, a déclaré l'ancien fonctionnaire. Il est bien entendu possible que le sarin ait été fourni à l'armée syrienne par d'autres biais, mais l'absence d'avertissement signifie que Washington n'était pas en mesure de surveiller en temps réel les événements de Ghouta Est.

Les capteurs ont déjà fonctionné dans le passé, chose que les dirigeants syriens ne savaient que trop bien. Au mois de décembre dernier, le système de capteurs a détecté des signes de ce qui semblait être une production de sarin dans un dépôt d'armes chimiques. Il n'était pas immédiatement clair si l'armée syrienne simulait la production de gaz sarin dans le cadre d'un exercice (tous les militaires font constamment ce genre d'exercices) ou si elle préparait réellement une attaque. A l'époque, Obama avait publiquement mis en garde la Syrie que l'emploi de sarin était «totalement inacceptable»; un message similaire avait été également transmis par voie diplomatique. Par la suite, l'incident se révéla faire partie d'une série d'exercices, selon l'ancien haut responsable du renseignement: «Si ce que les capteurs ont détecté en décembre dernier était suffisamment important pour que le Président en arrive à leur dire: ‹Arrêtez ça!›, pourquoi n'a-t-il pas émis le même avertissement trois jours avant l'attaque au gaz du mois d'août?»

Un journaliste critique n'a pas été invité

La NSA bien sûr surveillerait le bureau d'Assad 24/24h si elle le pouvait, a déclaré l'ancien fonctionnaire. D'autres communications – de différentes unités de l'armée au combat à travers la Syrie – seraient beaucoup moins importantes, et ne seraient pas analysées en temps réel. «Il y a littéralement des milliers de fréquences radio tactiques utilisées par les unités sur le terrain en Syrie pour des communications de routine banales», dit-il, «et il faudrait mobiliser un très grand nombre de cryptologues de la NSA – et le retour utile serait que dalle.» Mais le «bavardage» est néanmoins régulièrement stocké sur des ordinateurs. Lorsque l'ampleur des événements du 21 août fut perçue, la NSA a mis sur pied un effort global pour chercher des indices annonciateurs de l'attaque, en examinant toutes les archives des communications stockées. Un ou deux mots clés sont choisis et un filtre est employé pour retrouver les conversations pertinentes. «Ce qui s'est passé ici, c'est que les imbéciles [*weenies*] de la NSA sont partis d'un événement – l'utilisation de sarin – et ont tenté de retrouver des conversations susceptibles d'être en rapport avec cet évènement», a déclaré l'ex-fonctionnaire. «Cela ne donne pas une évaluation très fiable, sauf si vous partez du principe que Bachar al-Assad a ordonné l'attaque et qu'ensuite vous cherchez tout ce qui pourrait le confirmer.» Le tri sélectif des données était similaire à la procédure utilisée pour justifier la guerre en Irak.

La Maison Blanche a eu besoin de neuf jours pour préparer son dossier contre le gouvernement syrien. Le 30 août, elle a invité un groupe de journalistes à Washington (au moins un journaliste souvent critique, *Jonathan Landay*, le correspondant sur les questions de sécurité nationale pour *McClatchy Newspapers*, n'a pas été invité), et leur a remis un document soigneusement étiqueté comme une «évaluation du gouvernement», plutôt que comme une évaluation des services de renseignement. Le document était essentiellement un argumentaire politique pour soutenir les accusations de l'administration contre le gouvernement Assad. Cependant, il était plus précis qu'Obama ne le sera plus tard, dans son discours du 10 septembre: les services de renseignement américains, disait le document, savaient que la Syrie avait commencé à «préparer des armes chimiques» trois jours avant l'attaque. Dans un discours agressif prononcé plus tard ce jour-là, *John Kerry* a fourni plus de détails. Il a dit que «le personnel d'armes chimiques» de la Syrie «étaient sur le terrain, dans la région, en train de faire des préparatifs» dès le 18 août. «Nous savons qu'il a été dit à des éléments du régime syrien de se préparer à une attaque en mettant des masques à gaz et de prendre des précautions liées à des armes chimiques.» L'évaluation du gouvernement et les commentaires de Kerry laissaient entendre que l'administration avait suivi en direct l'attaque au gaz sarin. C'est cette version là, fausse mais non contestée, qui a été largement diffusée à l'époque.

Le nombre de morts varie considérablement

Une réaction imprévue est venue sous la forme de plaintes formulées par la direction de l'*Armée Syrienne Libre* et d'autres sur l'absence de mise en garde. «C'est incroyable, ils n'ont rien fait pour avertir les gens ou essayer d'arrêter le régime avant le crime», a déclaré *Razan Zaitouneh*, un député de l'opposition qui a vécu dans une des villes touchées par le sarin, à la revue *Foreign Policy*. Le quotidien «Daily Mail» a été plus direct: «Un rapport des services de renseignement indique que des responsables américains étaient au courant de l'attaque au gaz neurotoxique en Syrie trois jours avant qu'elle ne tue 1400 personnes – dont plus de 400 enfants.» (Le nombre de morts suite à l'attaque varie considérablement, d'un minimum de 1429, selon le chiffre initialement annoncé par l'administration Obama, à beaucoup moins; un groupe syrien de défense des droits de l'homme a fait état de 502 morts; *Médecins sans Frontières* en a annoncé 355, et un rapport français a répertorié 281 cas de décès connus. Le chiffre étonnamment précis avancé par les Etats-Unis était fondé, selon un rapport ultérieur publié par le «Wall Street Journal», non pas sur un décompte réel des corps, mais sur une extrapolation effectuée par les analystes de la CIA, qui ont introduit plus d'une centaine de vidéos de Ghouta trouvées sur YouTube dans un système informatique et ont ensuite examiné les images pour trouver des cadavres. En d'autres termes, ce n'était guère plus qu'une conjecture.)

La presse américaine … ne prête que peu d'attention à cette rétraction

Cinq jours plus tard, un porte-parole du Bureau du directeur du renseignement national a répondu aux plaintes. Une déclaration à l'agence *Associated Press* disait que les informations sur lesquelles étaient fondées les affirmations antérieures de l'administration n'étaient pas connues au moment de l'attaque, mais n'avaient été récupérées que par la suite: «Soyons clairs, les États-Unis n'ont pas observé, en temps réel, comment cette attaque terrible a eu lieu. Les services de renseignement ont pu recueillir et analyser les informations après les faits et déterminer que les éléments du régime d'Assad ont en effet pris des mesures pour se préparer avant d'utiliser des armes chimiques.» Mais comme la presse américaine avait déjà son histoire à raconter, cette rétraction n'a reçue que peu d'attention. Le 31 août, le «Washington Post», en s'appuyant sur l'évaluation du gouvernement, a rapporté de manière saisissante et en première page que les services de renseignement américains avaient pu enregistrer «chaque étape» de l'attaque par l'armée syrienne en temps réel, «depuis les vastes préparatifs pour le lancement de fusées jusqu'aux évaluations effectuées après l'action par des responsables syriens». Le journal n'a pas publié le correctif d'*Associated Press* et la Maison Blanche a gardé sa mainmise sur la version des évènements.

Obama était arrivé à une conclusion hâtive

Et donc, lorsque Obama a déclaré le 10 septembre que son administration savait que le personnel d'armes chimiques d'Assad avait préparé l'attaque à l'avance, il fondait sa déclaration non pas sur des informations interceptées en direct, mais sur des communications analysées plusieurs jours après le 21 août. L'ancien responsable du renseignement a expliqué que la chasse aux échanges pertinents est remontée jusqu'à l'exercice détecté au mois de décembre précédent [2012], dans lequel, comme Obama l'a dit plus tard en public, l'armée syrienne avait mobilisé le personnel d'armes chimiques et distribué des masques à gaz à ses troupes. L'évaluation de la Maison Blanche et le discours d'Obama ne constituent pas une description précise des événements qui ont précédé l'attaque du 21 août mais un compte-rendu d'une séquence de mesures que l'armée syrienne prendrait en cas d'attaque chimique. «Ils ont reconstitué l'histoire», a déclaré l'ex-fonctionnaire, «à partir de différentes pièces. Le modèle employé était celui qui remonte au mois de décembre». Il est possible, bien sûr, que Barack Obama n'était pas au courant que ce compte-rendu avait été établi à partir d'une analyse du protocole de l'armée syrienne en cas d'attaque au gaz, plutôt que sur des observations directes. Quoi qu'il en soit, il était arrivé à une conclusion hâtive.

Des éléments de preuve potentiels déplacés et peut-être manipulés

La presse allait emboîter le pas. Le rapport de l'ONU du 16 septembre confirmant l'utilisation de sarin a pris soin de préciser que l'accès des enquêteurs sur les lieux de l'attaque, cinq jours après qu'elle ait eu lieu, avait été sous le contrôle des forces rebelles. «Comme pour d'autres sites», avertit le rapport, «ces sites ont été largement fréquentés par d'autres personnes avant l'arrivée de la mission … Pendant notre séjour, des individus sont arrivés

Suite page 3

Quel est le rôle de l'Allemagne en Ukraine?

par Karl Müller

Les mass media allemands mènent actuellement une campagne ouverte contre le gouvernement ukrainien et à l'aide de celle-ci également une contre le gouvernement russe. Toute personne qui n'a que les informations des mass media à disposition et qui doit donc se former une opinion en se fondant sur celles-ci, ne sait pas ce qui se passe réellement en Ukraine.

Néanmoins, même sur la base des informations publiées, il est possible de poser quelques questions et d'exiger des réponses:

1. Les mass media allemands, ainsi que le gouvernement, exigent vivement de l'Ukraine qu'elle respecte le droit de protestation pacifique. Faut-il en déduire que le gouvernement allemand considère que les occupations de maisons, les blocus, l'édification de barricades, les détériorations et les actes de violence massive sont des «protestations pacifiques»? Pourquoi ne condamne-t-on pas ces violations évidentes du droit, poursuivies en Allemagne comme violations de domicile et de l'ordre public, quand il s'agit de l'Ukraine?
2. Les «protestations» dans la capitale de l'Ukraine ressemblent beaucoup à d'autres manifestations menées de l'extérieur pour imposer des changements de régime, le tout non pas sur la base de règles institutionnelles, mais à l'aide de la pression de la rue, méthode s'étant substituée aux putschs militaires qui ne sont plus très à la mode.[1] *Vitali Klitschko* est un produit allemand, mis en place par la *Fondation Konrad-Adenauer* de la CDU.[2] Quelles sont les justifications du gouvernement allemand concernant la violation massive de la *Charte de l'ONU* interdisant strictement toute ingérence dans les affaires intérieures d'un autre Etat souverain?
3. Certains commentaires rappellent, même si leur objectif n'est pas le même, qu'on peut de l'extérieur manœuvrer un pays dans une situation de pré-guerre civile. Ainsi, on a pu lire dans la «Süddeutsche Zeitung» du 23 janvier: «Il est vrai qu'il n'y a pas encore de guerre civile en Ukraine. Mais il est aussi vrai que toute guerre civile commence ainsi ou dans des circonstances semblables. En Syrie, la diplomatie occidentale a dû se soumettre dans la douleur à une certaine retenue. Cela ne doit pas se passer en Ukraine.» En ce qui concerne la Syrie, on sait à quel point l'Occident, y compris l'Allemagne, a attisé le feu. Le gouvernement allemand peut-il garantir qu'il n'en sera pas de même pour l'Ukraine?
4. Sur la base des analyses géopolitiques et stratégiques actuellement connues concernant le rôle de l'Ukraine dans la politique mondiale, on peut estimer qu'il y a suffisamment d'indices légitimant l'idée qu'en réalité le gouvernement allemand ne s'intéresse en Ukraine ni aux droits humains, ni à la démocratie, ni au bien-être de la population. On sait depuis le milieu des années 1990 que l'Ukraine doit être le fer de lance occidental des Etats-Unis et de leurs alliés dans leur lutte contre la Russie (*Brzezinski:* «Le grand échiquier – L'Amérique et le reste du monde»). C'est dans ce but que vont les tentatives d'«intégrer» l'Ukraine dans l'UE et l'OTAN. Le gouvernement allemand peut-il de façon crédible faire croire que ces analyses sont sans intérêt et que la politique du gouvernement allemand envers l'Ukraine et la Russie est menée en toute honnêteté, dans le sens d'une coopération pacifique et en toute égalité, comme il se doit entre pays se trouvant sur un pied d'égalité?

Les peuples d'Ukraine, d'Allemagne et de Russie ne veulent pas se voir entraînés dans des conflits sanglants. Ils vivent sur le même continent où chaque pays dépend de l'autre. Ils savent quels sont les dangers de se laisser entraîner dans des conflits suscités par des campagnes mensongères à l'intérieur ou entre leurs pays. Ils se souviennent des innombrables victimes causées par la surenchère de violence. Cette année, on commémore pour la centième fois le début de la Grande guerre. Cela ne reste-t-il pas un avertissement pour tous les peuples européens?

C'est à juste titre qu'on s'interroge sur les raisons des campagnes médiatiques se suivant à un rythme accéléré. Pourquoi veut-on nous distraire des véritables questions urgentes qui touchent nos pays et l'Europe toute entière? La classe politique allemande et «occidentale» croit-elle réellement pouvoir détourner l'attention de ses propres échecs en menant une campagne médiatique bruyante? N'est-il pas temps de réfléchir? Pourquoi ne voit-on pas apparaître une politique honnête, fondée sur les valeurs fondamentales?[3] •

---

[1] cf. Wayne Madson: *NATO's Eastern Prize, www.strategic-culture.org/news/2013/12/16/ukraine-nato-eastern-prize.html* du 16/12/13. Version allemande: *Die Ukraine: Ein Staat im Osten, den die NATO gern vereinnahmen möchte, www.luftpost-kl.de/luftpost-archiv/LP_13/LP20113_221213.pdf* du 22/12/13

[2] cf. *Horizons et débats* nº 39 du 23/12/13, p. 6–7

[3] cf. «Etat des lieux en début d'année», in: *Horizons et débats,* nº 1 du 20/1/14, p. 1

Partenariat atlantique ou soumission totale?

par Eberhard Hamer

Depuis les révélations de Snowden, nous savons que

- les Américains espionnent sur une large échelle notre économie pour profiter de nos technologies et brevets, ce qui provoque, selon les estimations de l'UE, des dommages de l'ordre de 50 milliards d'euros par an,
- les services de renseignements américains NSA interceptent, écoutent et exploitent de manière généralisée tous les appels téléphoniques, les courriels et autres télécommunications,
- une installation spéciale se trouve sur le toit de l'ambassade américaine à Berlin, permettant d'espionner les ministères et le Bundestag, ainsi que la chancellerie fédérale, situés à moins de 100 mètres,
- la NSA écoute, 24 heures sur 24, tout particulièrement nos dirigeants dans les domaines de l'économie et de la politique, y compris leurs téléphones portables – aussi celui de la chancelière fédérale –, ce qui lui permet d'être mieux informée que quiconque en Allemagne sur tous les préparatifs concernant les décisions économiques et politiques.

Dans un premier temps, les Etats-Unis nièrent les révélations de Snowden. Mais par la suite ils durent, vu les détails mis au jour, avouer qu'ils n'écoutaient, n'espionnaient et ne contrôlaient pas seulement des pays étrangers, mais également des pays «amis», ainsi que la Commission européenne à Bruxelles.

Alors qu'on aurait dû s'attendre à un cri d'indignation collective à travers le monde, y compris l'Europe et l'Allemagne, suite aux activités sournoises des autorités et du gouvernement américains, ce fut au contraire les Etats-Unis qui s'en prirent au «traître» Snowden. Suite à ses révélations, on apprit également que tant la Grande-Bretagne que la France espionnaient l'Allemagne de manière généralisée à l'instar des Etats-Unis. Côté allemand, on fit semblant de s'indigner («On ne fait pas cela entre amis …»), mais surtout on s'enferma dans le mutisme. Il semble que les politiciens allemands n'osent pas s'opposer à l'occupant.

Le comble de l'insuffisance allemande apparaît dans les négociations, qui durent depuis plusieurs mois, entre les services secrets allemands et américains, dont le but serait d'obtenir des Américains qu'ils cessent pour le moins d'espionner les membres du gouvernement, qu'ils réduisent leur espionnage économique et qu'ils informent les services secrets allemands de leur résultats. Les négociations n'aboutirent pas, les Américains ayant refusé catégoriquement toute modification, se targuant du droit de contrôle total de la politique allemande, de même que de l'économie, des médias et de l'ensemble de la société allemande.

Les politiciens allemands sont à tel point obséquieux qu'ils n'ont pas même le courage, malgré ce contrôle total de l'économie et de la société allemandes par les Etats-Unis, de stopper les négociations concernant la zone de libre échange, particulièrement favorable aux Américains, pour contraindre ces derniers à cesser leur espionnage. Les négociations sont menées à huis clos selon l'agenda des Etats-Unis, alors même que tout un chacun sait que les négociateurs allemands et européens sont sous la surveillance de la NSA, autrement dit que les Américains sont assis des deux côtés de la table de négociations.

Il est de surcroît scandaleux de voir à quel point nos responsables tentent de tout minimiser. Si des pays asiatiques ou la Russie s'étaient permis de publier ne fût-ce qu'une infime partie de cet espionnage, les Occidentaux en auraient fait un incroyable tapage, les mouvements de protestation auraient été interminables. Le fait que notre gouvernement ne se défende pas sérieusement contre l'espionnage de notre économie et de notre population n'est rien d'autre qu'une violation du serment professionnel. Et qu'il ne se défende même pas contre un espionnage total envers lui-même, nous montre que notre gouvernement et les élites politiques – comme lors du sauvetage de l'endettement pour l'Europe entière – obéissent davantage aux ordres atlantiques qu'aux intérêts de la population et à leurs propres intérêts.

Que doit-il advenir pour que notre gouvernement prenne à nouveau au sérieux sa tâche constitutionnelle de défense des intérêts allemands et s'intéresse à la liberté individuelle et à l'inviolabilité de nos droits de la personne?

L'affaire d'espionnage de la NSA prouve le manque de morale atteint aussi bien activement par les Etats-Unis que passivement par le gouvernement allemand. •

(Traduction *Horizons et débats*)

«Le sarin de qui?»

suite de la page 2

en transportant d'autres munitions suspectes, ce qui indique que ces éléments de preuve potentiels sont en train d'être déplacés et peut-être manipulés». Pourtant, le «New York Times» s'est emparé du rapport, à l'instar des responsables américains et britanniques, pour affirmer que celui-ci fournissait des preuves accablantes qui confirmaient les affirmations de l'administration. Une annexe au rapport de l'ONU reproduit des photos prises sur YouTube de quelques munitions récupérées, dont une fusée qui «correspond précisément» aux caractéristiques d'un obus d'artillerie de calibre 330. Le «New York Times» a écrit que l'existence de ces fusées prouvait sans conteste que le gouvernement syrien était responsable de l'attaque «parce que de telles armes n'avaient jamais été signalées entre les mains de l'insurrection».

Les analyses de la trajectoire de vol sont «complètement loufoques»

Theodore Postol, professeur de technologie et de sécurité nationale au MIT, a examiné les photos de l'ONU avec un groupe de collègues et a conclu que la grosse fusée de calibre était une munition improvisée qui avait été très probablement fabriquée localement. Il m'a dit qu'elle était «quelque chose que vous pourriez fabriquer dans un atelier d'usinage artisanal». La fusée dans les photos, a-t-il ajouté, ne correspond pas aux spécifications d'une fusée similaire mais plus petite connue comme faisant partie de l'arsenal syrien. Le «New York Times», s'appuyant à nouveau sur les données du rapport de l'ONU, a également analysé la trajectoire de vol de deux des roquettes tirées et soupçonnées d'avoir transporté du sarin, et a conclu que l'angle de descente «pointait directement» vers une base de l'armée syrienne située à plus de neuf kilomètres de la zone d'impact. Postol, qui a été conseiller scientifique auprès du chef des opérations navales du Pentagone, a déclaré que les affirmations du «Times» et d'autres «n'étaient pas fondées sur des observations réelles». Il a conclu que les analyses de la trajectoire de vol en particulier étaient, selon ses termes dans un courrier électronique, «complètement loufoques», car une étude approfondie démontrait qu'il était «improbable» que la portée de ces roquettes improvisées soit supérieure à deux kilomètres. Postol et un collègue, *Richard M. Lloyd*, ont publié une analyse deux semaines après le 21 août dans laquelle ils ont correctement calculé que les roquettes impliquées transportaient beaucoup plus de sarin que précédemment estimé. Le «Times» a rapporté en détail cette analyse, en décrivant Postol et Lloyd comme des «experts de premier plan en armement». Mais l'étude ultérieure des deux hommes sur les trajectoires des fusées, qui contredisait les précédents rapports du «Times», a été envoyée au journal la semaine dernière [9 au 15 décembre 2013] et, à ce jour, le quotidien n'en a toujours pas fait état.

«La Maison Blanche n'avait aucune preuve directe de l'implication de l'armée ou du gouvernement syriens»

La fausse déclaration de la Maison Blanche sur ce qu'elle savait à propos de l'attaque, et quand elle l'a sue, n'a eu d'égal que sa volonté de ne pas tenir compte des renseignements qui pouvaient nuire à sa version des événements. Cette information concerne al-Nosra, le groupe rebelle islamiste désigné par les Etats-Unis et les Nations Unies comme une organisation terroriste. Al-Nosra est connue pour avoir réalisé des dizaines d'attentats suicides contre des chrétiens et autres sectes musulmanes non sunnites à l'intérieur de la Syrie, et pour avoir attaqué son allié initial dans la guerre civile, l'*Armée Syrienne Libre* (ASL) laïque. Son objectif déclaré est de renverser le régime d'Assad et d'instaurer la charia. (Le 25 septembre al-Nosra a rejoint plusieurs autres groupes rebelles islamistes en répudiant l'ASL et une autre faction laïque, la Coalition Nationale Syrienne.)

Le redoublement d'intérêt américain pour al-Nosra et le sarin a été provoqué par une série de petites attaques à l'arme chimique qui se sont produites en mars et avril; à l'époque, le gouvernement syrien et les rebelles s'accusaient mutuellement. L'ONU a finalement conclu que quatre attaques chimiques avaient eu lieu, mais sans attribuer de responsabilité. Un fonctionnaire de la Maison Blanche a déclaré à la presse fin avril que les services de renseignement avaient estimé «avec différents niveaux de certitude» que le gouvernement syrien était responsable de ces attaques. Assad avait franchi la «ligne rouge» d'Obama. L'évaluation d'avril a fait la une des journaux mais quelques mises en garde importantes ont été perdues en cours de route. Le fonctionnaire anonyme qui a dirigé la séance d'information a reconnu que les évaluations des services de renseignement «ne sont pas à elles seules suffisantes». «Nous voulons», a-t-il dit, «enquêter au-delà de ces évaluations pour recueillir des faits afin que nous puissions établir un ensemble d'informations crédibles et corroborées qui peuvent ensuite être transmises à nos décideurs.» En d'autres termes, la Maison Blanche avait aucune preuve directe de l'implication de l'armée ou du gouvernement syriens, un fait rarement mentionné par la presse. Le discours musclé d'Obama passait bien auprès du public et du Congrès qui considéraient Assad comme un assassin sans pitié.

Deux mois plus tard, un communiqué de la Maison Blanche a annoncé un changement dans l'évaluation de la culpabilité syrienne et a déclaré que les services de renseignement avaient maintenant «une grande certitude» que le gouvernement Assad était

Suite page 4

«Le sarin de qui?»
suite de la page 3

responsable de pas moins de 150 décès dus à des attaques au sarin. Ce qui a fait encore plus la une des journaux. On annonça à la presse qu'Obama, en réponse à cette nouvelle donnée, avait ordonné une augmentation de l'aide non létale à l'opposition syrienne. Mais encore une fois, il y avait d'importantes réserves. Cette nouvelle information contenait un rapport selon lequel les responsables syriens avaient planifié et exécuté les attaques. Aucun détail n'était fourni, pas plus que l'identité des auteurs du rapport. Le communiqué de la Maison Blanche précisait que l'analyse en laboratoire avait confirmé l'utilisation de sarin, mais aussi que cette utilisation confirmée de l'agent neurotoxique «ne nous dit pas comment ni où les individus ont été exposés ni qui est responsable de sa diffusion». La Maison Blanche a en outre déclaré: «Nous n'avons pas de rapports corroborés et fiables qui indiquent que l'opposition en Syrie a acquis ou utilisé des armes chimiques». Cette déclaration contredit les preuves fournies à l'époque par les services de renseignement des Etats-Unis.

Al-Nosra et son emploi de sarin

Dès la fin du mois de mai, m'a dit le consultant du renseignement, la CIA avait informé l'administration Obama sur al-Nosra et son emploi de sarin, et avait envoyé des rapports alarmants qu'un autre groupe fondamentaliste sunnite actif en Syrie, al-Qaïda en Irak (AQI), avait également maîtrisé la fabrication de sarin. A l'époque, al-Nosra opérait dans les zones proches de Damas, y compris à Ghouta Est. Un document des services de renseignement émis au milieu de l'été a abondamment traité la cas de *Ziyaad Tariq Ahmed*, un expert en armes chimiques et ancien membre de l'armée irakienne, dont la présence était signalée en Syrie et qui opérait dans la région de Ghouta Est. Le consultant m'a dit que Tariq avait été identifié «comme un gars d'al-Nosra, connu pour avoir fabriqué du gaz moutarde en Irak et comme quelqu'un impliqué dans la fabrication et l'utilisation de sarin.» Il est considéré comme une cible majeure par l'armée américaine.

«Al-Nosra avait la possibilité d'acquérir et d'utiliser le sarin»

Le 20 juin, un câble *top secret* de quatre pages récapitulant les capacités d'al-Nosra en armes chimiques fut transmis à David R. Shedd, vice-directeur de la *Defense Intelligence Agency* [Renseignement de l'Armée – NddT]. «Shedd a été informé de manière précise et complète», a dit le consultant. «Ce n'était pas un tas de ‹nous pensons que …›.» Il m'a dit que le câble ne précisait pas si c'était les rebelles ou l'armée syrienne qui avaient lancé les attaques en mars et avril, mais il confirmait les rapports antérieurs selon lesquels al-Nosra avait la possibilité d'acquérir et d'utiliser le sarin. Un échantillon du sarin utilisé avait également été récupéré – à l'aide d'un agent israélien – mais, selon le consultant, on ne trouve aucune mention de cet échantillon dans les échanges de câbles.

«Les forces rebelles étaient capables d'attaquer les forces américaines avec du sarin»

Indépendamment de ces évaluations, les chefs d'état-major, en prévision d'un envoi de troupes américaines en Syrie pour s'emparer des stocks d'agents chimiques du gouvernement, ont demandé une analyse générale des menaces potentielles. «L'Ordre d'Opération fournit la base de l'exécution d'une mission militaire, lorsqu'elle est ordonnée», a expliqué l'ancien responsable du renseignement. «Cela inclut l'éventuelle nécessité d'envoyer des soldats américains sur un site chimique syrien pour empêcher les rebelles de s'en saisir. Si les rebelles djihadistes devaient prendre le contrôle d'un site, l'hypothèse est qu'Assad ne nous attaquerait pas parce que nous serions en train de protéger les produits chimiques des rebelles. Tous les Ordres d'Opération contiennent une estimation des menaces potentielles. Nous avions des analystes techniques de la CIA, de la *Defense Intelligence Agency*, de spécialistes en armements, et des gens des services d'alerte qui travaillaient sur le problème … Ils ont conclu que les forces rebelles étaient capables d'attaquer les forces américaines avec du sarin parce qu'ils étaient capables d'en produire. Cette conclusion s'appuyait sur des indications et des renseignements humains, ainsi que sur des intentions exprimées et la capacité technique des rebelles.»

Il est prouvé que pendant l'été des membres des chefs d'état-major ont été troublés par la perspective d'une invasion terrestre de la Syrie ainsi que par le désir professé par Obama de fournir un appui non létal aux factions rebelles. En juillet, le général *Martin Dempsey*, président du Conseil des Chefs d'état-major, a fourni une évaluation pessimiste en déclarant, au cours d'une audition publique devant la Commission des Armées du Sénat, que «des milliers d'hommes des forces spéciales et d'autres forces terrestres» seraient nécessaires pour s'emparer de l'arsenal très dispersé d'armes chimiques en Syrie, ainsi que «des centaines d'avions, de navires, de sous-marins et autres matériels de logistique». Les estimations du *Pentagone* étaient de soixante-dix mille hommes, en partie parce que les forces américaines auraient également à protéger la flotte de fusées syriennes: l'accès à de grandes quantités de produits chimiques pour créer du sarin n'avait pas grand intérêt pour les rebelles sans les moyens requis pour l'expédier. Dans une lettre au sénateur *Carl Levin*, Dempsey a mis en garde que la décision de saisir l'arsenal syrien pourrait avoir des conséquences inattendues: «Nous avons appris de ces dix dernières années, cependant, qu'il ne suffit pas de simplement modifier l'équilibre des forces militaires si on ne prête pas soigneusement attention à préserver le fonctionnement de l'état … Si les institutions du régime devaient s'effondrer en l'absence d'une opposition viable, nous pourrions par inadvertance donner le pouvoir aux extrémistes ou libérer les armes chimiques que nous cherchons justement à contrôler».

La CIA a refusé de commenter cet article. Le porte-parole de la DIA et le Bureau du directeur du renseignement national (*Office of the Director of National Intelligence* – ODNI) ont dit qu'ils n'étaient pas au courant du rapport de Shedd et, lorsqu'ils ont reçu les références précises du câble, ont dit qu'ils ne le trouvaient pas. *Shawn Turner,* directeur des affaires publiques de l'ODNI, a déclaré qu'aucune agence de renseignement américaine, y compris la DIA, «n'affirme que le Front al-Nosra a réussi à développer une capacité à fabriquer du sarin».

«Al-Nosra est … le plus efficace et gagne en force»

Les responsables des affaires publiques de l'administration sont moins préoccupés par le potentiel militaire d'al-Nosra que Shedd dans ses déclarations publiques. A la fin de juillet, il a donné un compte-rendu alarmant sur la puissance d'al-Nosra au Forum annuel sur la sécurité à Aspen, dans le Colorado. «On compte pas moins de 1200 groupes disparates au sein de l'opposition», a dit Shedd, selon un enregistrement de sa présentation. «Et parmi cette opposition, le Front al-Nosra est … le plus efficace et gagne en force.» Ceci, a-t-il dit, «est une grave préoccupation pour nous. Si rien n'est fait, je suis très inquiet que les éléments les plus radicaux» – il a également cité *Al-Qaïda* en Irak – «prennent le pouvoir». La guerre civile, a-t-il ajouté, «ne fera que s'aggraver au fil du temps … la violence incommensurable est encore à venir.» Shedd n'a fait aucune mention d'armes chimiques dans son intervention, mais il n'en avait pas l'autorisation: les rapports reçus à son bureau étaient hautement confidentiels.

Une série de dépêches secrètes sur la Syrie pendant l'été ont signalé que des membres de l'ASL se plaignaient auprès des services de renseignement américains d'attaques répétées sur leurs forces par les combattants d'al-Nosra et al-Qaïda. Les rapports, selon le consultant du renseignement qui les avait lus, fournissaient la preuve que l'ASL est «plus préoccupée par les cinglés que par Assad». L'ASL est composée en grande partie de transfuges de l'armée syrienne. L'administration Obama, déterminée à faire tomber le régime d'Assad et à poursuivre le soutien aux rebelles, a cherché dans ses déclarations publiques depuis l'attaque à minimiser l'influence des factions salafistes et wahhabites. Au début de septembre, *John Kerry* a abasourdi un auditoire du Congrès en affirmant soudainement qu'al-Nosra et d'autres groupes islamistes étaient des acteurs minoritaires au sein de l'opposition syrienne. Plus tard, il a retiré ses propos.

Après le 21 août, à la fois lors des séances d'information publiques et privées, l'administration a ignoré les informations disponibles sur l'accès potentiel d'al-Nosra au sarin et a continué à prétendre que le gouvernement Assad était le seul à détenir des armes chimiques. Tel est le message véhiculé dans les différents *briefings* secrets que les membres du Congrès ont eus dans les jours qui ont suivi l'attaque, lorsque Obama cherchait du soutien pour son offensive par missile contre des installations militaires syriennes. Un législateur avec plus de 20 ans d'expérience dans les affaires militaires m'a dit qu'il est reparti d'une de ces séances avec la conviction que «seul le gouvernement Assad possédait du sarin et pas les rebelles.» De même, après la publication du rapport de l'ONU le 16 septembre qui confirmait que du sarin avait été utilisé le 21 août, *Samantha Power*, l'ambassadrice américaine à l'ONU, a déclaré lors d'une conférence de presse: «Il est très important de noter que seul le régime [Assad] possède du sarin, et nous n'avons aucune preuve que l'opposition en possède».

«L'idée d'une attaque américaine par missiles sur la Syrie n'a jamais convaincu l'opinion publique»

On ne sait pas si le rapport hautement confidentiel sur al-Nosra a été mis à la disposition de Power, mais son commentaire était à l'image de l'attitude qui prévalait au sein de l'administration. «L'hypothèse première était que Assad avait fait le coup», m'a dit l'ancien responsable du renseignement. «Le nouveau directeur de la CIA [*John*] *Brennan,* a sauté à cette conclusion … s'est pointé à la Maison Blanche et a dit: ‹Regardez ce que j'ai!› C'était verbal, ils ont juste brandi la chemise tachée de sang. Il y avait beaucoup de pression politique pour convaincre Obama d'aider les rebelles, et il y avait un vœu pieu que ce [lien entre Assad et l'attaque au gaz sarin] forcerait la main d'Obama: ‹Voici le télégramme de Zimmermann de la rébellion syrienne et à présent Obama peut réagir.› Un vœu pieu partagé par les partisans de Samantha Power au sein de l'administration. Pas de chance, certains membres des chefs d'état-major ont été alertés qu'il allait attaquer et ont fait savoir que ce n'était peut-être pas une si bonne idée que ça.»

«La distorsion par l'administration des faits entourant l'attaque au sarin»

L'idée d'une attaque américaine par missiles sur la Syrie n'a jamais convaincu l'opinion publique et Obama s'est rapidement tourné vers l'ONU et la proposition russe de démanteler l'industrie de guerre chimique syrienne. Toute possibilité d'une action militaire fut définitivement écartée le 26 septembre lorsque l'administration s'est joint à la Russie pour approuver un projet de résolution de l'ONU demandant au gouvernement Assad de se débarrasser de son arsenal chimique. La marche arrière d'Obama fut un soulagement pour de nombreux hauts responsables militaires. (Un conseiller de haut niveau pour les opérations spéciales m'a dit que l'attaque par missile, mal conçue, sur les aérodromes militaires syriens et les sites de missiles, comme initialement prévue par la Maison Blanche, aurait été «l'équivalent d'un soutien aérien rapproché pour al-Nosra.»)

La distorsion par l'administration des faits entourant l'attaque au sarin soulève une question incontournable: savons-nous tout sur l'empressement qu'Obama a eu pour ne pas mettre sa menace de «ligne rouge» à exécution et bombarder la Syrie? Il prétendait avoir un dossier en béton, puis tout à coup a décidé de porter la question devant le Congrès, pour ensuite accepter l'offre d'Assad de renoncer à ses armes chimiques. Il semble possible qu'à un moment donné il a été directement confronté à des informations contradictoires: des éléments suffisamment solides pour le persuader d'annuler son plan d'attaque, quitte à subir les critiques que le Républicains n'allaient pas manquer de lui faire.

«Les forces rebelles comme al-Nousra devaient également désarmer»

La résolution de l'ONU, adoptée le 27 septembre par le Conseil de sécurité, a indirectement avancé l'idée que les forces rebelles comme al-Nousra devaient également désarmer: «Aucune partie en Syrie ne devra utiliser, développer, produire, acquérir, stocker, conserver ou transférer des armes [chimiques].» La résolution demande également que le Conseil de sécurité soit immédiatement informé si un groupe non-étatique «acquiert des armes chimiques». Aucun groupe n'est nommément cité. Tandis que le régime syrien poursuit le démantèlement de son arsenal chimique, l'ironie est qu'après la destruction du stock d'agents chimiques d'Assad, al-Nosra et ses alliés islamistes pourraient se retrouver comme la seule faction à l'intérieur de la Syrie capable de fabriquer du sarin, une arme stratégique différente de toute autre dans la zone de guerre. Il reste peut-être encore des choses à négocier. •

Article original en anglais: in: *Syria: Whose Sarin?* In: «London Review of Books», vol. 35 nº 24, publié le 19/12/13, p. 9–12. *www.lrb.co.uk*.

Source de la version française: *www.mondialisation.ca/syrie-le-sarin-de-qui/5361426*

(Traduction par *VD* pour *Le Grand Soir*)

Horizons et débats

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Abonnez-vous à *Horizons et débats* – journal publié par une coopérative indépendante

L'hebdomadaire *Horizons et débats* est édité par la coopérative Zeit-Fragen qui tient à son indépendance politique et financière. Tous les collaborateurs de la rédaction et de l'administration s'engagent bénévolement pendant leur temps libre. L'impression et la distribution sont financées uniquement par les abonnements et des dons. La coopérative publie aussi l'hebdomadaire *Zeit-Fragen* en allemand et l'hebdomadaire en ligne *Current Concerns* en anglais.

❏ Je commande un abonnement annuel au prix de 198.– frs / 108.– euros
❏ Je commande un abonnement annuel au prix d'étudiants de 99.– frs / 54.– euros
❏ Je commande un abonnement de 6 mois au prix de 105.– frs / 58.– euros
❏ Je commande à l'essai les six prochains numéros au prix de 10.– frs / 7.– euros.

Nom / Prénom:

Rue / Nº:

NPA / Localité:

Téléphone:

Date / Signature:

A retourner à: *Horizons et débats,* case postale 729, CH-8044 Zurich, Fax +41-44-350 65 51
CCP 87-748485-6, *Horizons et débats*, 8044 Zurich

Les racines historiques de la démocratie directe suisse

La Suisse, un cas particulier et un modèle de démocratie

par René Roca, Institut de recherche sur la démocratie directe, Oberrohrdorf-Staretswil (AG)

I. Introduction

Différentes études empiriques menées dans le cadre des sciences économiques et consacrées à la recherche sur le bonheur, ont abouti à une conclusion intéressante: plus un système politique est démocratique et fédéraliste, plus les citoyens sont satisfaits. Ce fait est d'une grande importance pour l'essor économique d'un pays, car «plus la démocratie est directe moins la dette publique est élevée. On y trouve aussi moins de cas de fraude fiscale, car les citoyens ont un meilleur rapport avec l'Etat.»[1]

Les économistes montrent les liens de cause à effet entre les évolutions démocratiques et économiques, soulignant ainsi avec leurs recherches sur le bonheur, l'importance des facteurs socio-éthiques. En considérant ce rapport du point de vue historique, on peut constater, concernant la Suisse, que l'introduction des instruments de démocratie directe au XIXe siècle n'a pas été un obstacle à l'industrialisation du pays. Bien au contraire, les droits populaires plus développés ont eu pour effets d'engendrer un meilleur soutien de la population au processus d'industrialisation et une participation accrue à son développement. C'est ainsi qu'une culture politique de tolérance et d'équilibre est née en Suisse, mais naturellement cela ne s'est pas fait sans détours, ruptures et régressions. Un aspect primordial réside dans le fait, qu'en Suisse la démocratie s'est développée de bas en haut, ce qui a donné naissance à un modèle démocratique, devenu la composante centrale de sa culture politique, comme il n'en existe dans aucun autre pays.[2]

Les systèmes de démocratie directe se sont formés en Suisse, à l'échelon cantonal, au cours de la première moitié du XIXe siècle. Brièvement résumé c'est entre 1798 et 1848 que la Suisse a posé les bases de la création et du développement de la démocratie directe, construite sur trois éléments théoriques: le principe coopératif, le droit naturel chrétien et moderne ainsi que sur l'idée de la souveraineté populaire.[3]

En considérant la démocratie directe dans un contexte européen et international ont peut tirer les conclusions suivantes:

1. Bien que les processus de changement du système politique de la Suisse à partir du XVIIIe siècle aient rencontré en partie des conditions *différentes* dans les cantons confédérés, les résultats concernant les institutions démocratiques se *ressemblaient*. Dans d'autres pays européens on trouve bien des conditions initiales semblables mais pratiquement *aucun processus politique similaire*.
2. Dans les cantons suisses, c'est très tôt au XIXe siècle que se développèrent, à la suite des révolutions française et helvétique, des systèmes constitutionnels libéraux-représentatifs basés sur le droit naturel – semblables à ce qui se fit en Angleterre (et également aux Etats-Unis) et à certains moments en France, mais à l'opposé de ce qui se fit dans les autres Etats européens. Le Tessin fut le premier canton à créer une constitution libérale. A partir de 1830/31, dix autres cantons ont suivi dans le cadre de la Régénération, dans lesquels des constitutions libérales-représentatives ont été imposées.[4] Dans le contexte de la Confédération des cantons la souveraineté des cantons permit des réformes internes, action encouragée dès 1815 par la reconnaissance internationale de la neutralité perpétuelle. Suite au statut de neutralité, il n'y eut plus guère de tentatives étrangères de faire chanter la Suisse ou de la forcer à revenir sur la voie restauratrice. Au contraire, de nombreux réfugiés politiques trouvèrent asile en Suisse, des personnes qui elles-mêmes soutinrent activement la démocratisation suisse (par exemple les frères *Snell)*.
3. A l'encontre de l'Angleterre et de la France (quelques Etats des Etats-Unis ne suivirent qu'à la fin du XIXe siècle), les constitutions cantonales furent, à partir des années 1830, complétées par des *instruments de démocratie directe* – d'abord le véto, transformé plus tard en référendum obligatoire ou facultatif et transmis comme tel à l'échelon national. Ainsi fut créé – outre le développement des initiatives législatives et constitutionnelles – un modèle de démocratie jusqu'à nos jours unique en Europe et dans le monde.
4. Dans ce processus de démocratisation dans l'espace historique et géographique de la Suisse ce furent avant tout *les populations rurales* en tant que véritables mouvements populaires qui formèrent le support essentiel des exigences libérales et des concepts de démocratie directe. Les mouvements populaires ruraux réussirent finalement à imposer la démocratie directe. Les points décisifs étaient l'alliance passagère et/ou la fécondation mutuelle entre les idées socialistes libertaires et libérales-radicales avec les idées catholiques conservatrices qui, par des voies théoriques différentes poursuivaient le même but: créer davantage de démocratie et réaliser la concrétisation politique de la souveraineté populaire. Tout cela se passa à l'encontre des conceptions libérales qui préféraient une démocratie représentative. Ainsi, on poursuivit au XIXe siècle une *culture politique et coopérative* de longue durée ayant ses racines au bas Moyen Age, tout en la renouvelant et la renforçant qualitativement. Dans ce contexte, il faut également mentionner la démocratie coopérative de la landsgemeinde, objet d'un grand intérêt auprès de la population rurale suisse. Les «Volkstage» (journées populaires), organisées à partir de 1830 dans différents cantons étaient appelées expressément «landsgemeinde».

La coupole du Palais fédéral à Berne. (photo thk)

La création et le développement de la démocratie directe en Suisse ne peut s'expliquer qu'en procédant à des recherches historiques dans chaque canton individuellement. Ce n'est qu'en partant des développements à l'échelon cantonal qu'on peut comprendre pourquoi l'introduction des instruments de démocratie directe ont également pu être instauré avec succès à l'échelon fédéral.

Les racines historiques de la démocratie directe seront par la suite d'abord considérées dans le contexte national suisse puis brièvement dans le contexte européen et international.

II. Coopérative, droit naturel et souveraineté populaire

II.1 Le principe coopératif en Suisse

L'ancienne Confédération helvétique [1291–1515] était tout sauf une république homogène mais une confédération d'Etats, composée de cantons souverains. Une caractéristique importante de la genèse de l'Etat suisse était la «décentralisation par l'autogestion».[5] La base de la décentralisation des cantons était la construction coopérative des communes.

En Suisse, l'autonomie des communes rurales et le républicanisme citadin formaient jusqu'à l'Helvétique la base de la société citoyenne communale coopérative. Les communes réglaient elles-mêmes leurs affaires communales dans le cadre fixé par les autorités, elles étaient responsables de la sécurité de la communauté vers l'extérieur et vers l'intérieur et elles créaient avec la juridiction de la ville et les statuts du village leur cadre juridique. Tous ces droits ont été exercés dans l'association coopérative, c'est-à-dire de façon égale pour tous les membres.[6] De cette manière, la Confédération représentait un modèle contraire à l'ordre féodal européen. Outre l'autonomie communale ou la liberté communale, la démocratie de la «landsgemeinde» se distingue depuis le bas Moyen Age par les mêmes principes coopératifs, sauf que ceux-ci étaient valables pour un espace élargi (plusieurs communes), c'est-à-dire pour tout un canton.

La «landsgemeinde» a servi de «modèle démocratique» à des insurgés et des groupes d'opposants dans divers conflits de l'Ancien Régime. Même si la liberté des campagnards jouissant de tous leurs droits n'est pas considérée comme étant un droit naturel dans le sens du droit naturel moderne mais comme un privilège et qu'il n'existait pas encore de séparation de pouvoirs, la démocratie coopérative de la «landsgemeinde» contenait, pour beaucoup de contemporains, une grande valeur démocratique.

L'historien *Adolf Gasser* (1903–1985) a souligné très clairement la signification du principe associatif dans le cadre de l'histoire suisse. Pour lui, depuis le Moyen Age, l'histoire européenne a été fortement marquée par l'opposition entre deux conceptions différentes: la «domination» et l'«association». Deux mondes opposés qui ont évolué selon des lois très différentes: celui des systèmes politiques construits «de haut en bas» et celui des systèmes construits «de bas en haut», ou en d'autres termes, le monde de la *domination* et le monde de la *coopération*. Gasser explique «qu'on est fondé à désigner le principe ordinateur associatif-mutualiste, tel qu'il existe dans les communautés créées de bas en haut, par l'expression de ‹morale collective communale›».[7] Une telle base éthique est partiellement saisissable pour l'ancienne Confédération depuis le Moyen Age par exemple dans les «Talbüchern» [registres des vallées].

L'historien *Wolfgang von Wartburg* (1914–1997) a également souligné que les premières origines du principe coopératif étaient primordiales pour la compréhension de l'entité politique de la Suisse et de la démocratie directe: *«Ces petites communautés naturelles autogérées sont devenues l'école et le terreau de la liberté et de la démocratie suisses et le sont toujours.»* [8]

Le plus souvent, les coopératives sont issues du droit foncier du Moyen Age, ou autrement dit de la «Gemeinmark». En principe, on trouve deux théories pour les origines des «freie Markgenossenschaften». D'une part elles sont issues de la «Landnahme» (accaparement de terres) des peuplades germaniques du haut Moyen Age, d'autre part on souligne que les «Markgenossenschaften» ont été crées au cours du Moyen Age et du bas Moyen Age sous forme de regroupement de communautés villageoises déjà existantes. Ce qui est certain, c'est que la constitution de l'Empire franconien allemand et le système féodal ont supplanté les formes d'ordre associatif du haut Moyen Age dans de nombreuses régions d'Europe, sauf dans certains endroits, comme par exemple les régions pré-

Suite page II

Ring zu Ibach, Schwyz. Assemblée annuelle de la corporation de l'Oberallmeind, une des coopératives les plus anciennes de Suisse. (photo E. Roca)

Horizons et débats

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité
Pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Editeur
Coopérative Zeit-Fragen
Rédacteur en chef
Jean-Paul Vuilleumier
Rédaction et administration
Case postale 729, CH-8044 Zurich
Tél. +41 44 350 65 50
Fax +41 44 350 65 51

hd@zeit-fragen.ch
www.horizons-et-debats.ch
CCP 87-748485-6
IBAN: CH64 0900 0000 8774 8485 6
BIC: POFICHBEXXX
Imprimerie
Nüssli, Mellingen

Abonnement annuel 198.– frs / 108.– euros

ISSN 1662 – 4599

© 2014 Editions Zeit-Fragen pour tous les textes et les illustrations. Reproduction d'illustrations, de textes entiers et d'extraits importants uniquement avec la permission de la rédaction; reproduction d'extraits courts et de citations avec indication de la source «Horizons et débats, Zurich».

«Les racines historiques …»
suite de la page I

alpines de la Suisse, où ils ont en partie survécu jusqu'à nos jours dans les coopératives des biens communaux, d'alpage et de forêt.[9]

Pour la Suisse les conditions préalables de l'histoire des communautés sont de première importance. Dans le Moyen-Pays, ou l'habitat se densifia pour constituer des villages, les biens communaux étaient aussi indispensables à chaque ménage tels que sa maison, son jardin et ses champs.[10] Les villes disposaient également de biens communaux et créèrent des règlements correspondants. Dans les Préalpes les fermes se regroupèrent dans des communautés des biens communaux. Dans les Alpes, des coopératives de vallées furent créées à de nombreux endroits.

Ces communautés eurent un grand impact politique sur le développement ultérieur de la Confédération. Elles développèrent une force créatrice en faveur du vivre ensemble – c'est l'éthique communautaire décrite par Gasser, sans laquelle la Suisse, en tant que nation née de la volonté collective, n'aurait jamais pu se développer. Ainsi, au cours du bas Moyen Age et du début de l'époque moderne, les communautés de villages et de vallées, outre le domaine de l'agriculture, ont pris en charge d'autres tâches communautaires: construction de chemins et de ponts, approvisionnement en eau, construction d'églises ou assistance aux pauvres. De cette manière les coopératives de villages et de vallées formèrent peu à peu des communes villageoises et des vallées et devinrent ainsi la base pour la Confédération ultérieure.[11]

II.2 La théorie de souveraineté de Jean Bodin

Le théoricien du droit public et philosophe français *Jean Bodin* (1529/30–1596) est connu comme le créateur de la notion de souveraineté étatique et donc le fondateur de la théorie moderne de la souveraineté. L'œuvre principale de Bodin, paru en 1576 et intitulée «Les six livres de la République», est la première théorie scientifique sur la constitution.[12] Il a défini son concept de la souveraineté comme étant un pouvoir absolu et de durée illimitée au sein d'un Etat («puissance absolue et perpétuelle d'une République»), dont le centre est la législation illimitée qui peut abolir un ancien droit et en créer un nouveau. [13]

Bodin attribue le pouvoir gouvernemental qui est au dessus des lois, à un «possesseur» – un prince, l'aristocratie ou le peuple – c'est lui qui possède la compétence fondamentale, le pouvoir législatif. Les autres droits souverains en découlent.

Les limites de la «souveraineté» se trouvent pour Bodin dans une «Loy de Dieu et de nature» générale et interconfessionnelle, donc le droit divin et le droit naturel chrétien. Selon Bodin, ces limites représentent des limites juridiques pour la souveraineté au pouvoir car un souverain à vie n'est que souverain dans le cadre du droit naturel chrétien.[14]

Se référant à *Aristote,* Bodin définit la «démocratie» comme une antinomie à la «monarchie» et l'«aristocratie». Décisive pour lui était la question de la détention de la souveraineté et de son usage concret. Bodin réservait la notion de démocratie aux Etats où les décisions concernant les questions touchant à la souveraineté étaient prises dans des assemblées, à voix majoritaire. A ces assemblées, la majorité des citoyens de sexe masculin devaient avoir accès. Si c'était une minorité fonctionnant en qualité de détenteurs de la souveraineté, Bodin parlait d'aristocratie. Si les décisions dépendaient d'un seul individu, il désignait cela comme étant une monarchie. Selon Bodin, l'autorité souveraine décide toujours en dernière instance.

La vallée de l'Entlebuch. (photo E. Roca)

Les seuls exemples de la démocratie fonctionnante étaient, selon Bodin, certains cantons de la Confédération helvétique. Son premier constat important concernait la souveraineté de la Confédération helvétique et de ses différentes parties. Pour lui, la Confédération des Etats suisses et ses parties souveraines (les cantons confédérés) n'appartenaient plus à l'Empire allemand. Ils constituaient des républiques autonomes et souveraines, même si un certain nombre de cantons se considéraient encore en tant que membres de l'Empire[15]: *«Un exemple pour cela sont les treize cantons suisses, dont chacun est souverain, ne reconnaissant comme souverain aucun prince ni monarque dans le monde».*[16] La Suisse, poursuit-il, ne forme donc pas une seule et unique république, mais elle se compose de 13, et avec les cantons alliés, même de 22 républiques.

Bodin confirma ainsi la dissociation de fait de la Suisse de l'Empire allemand, depuis la Paix de Bâle de 1499, et qui fut réaffirmée de droit dans le cadre de la Paix Westphalienne de 1648. Bodin insista également sur le fait qu'il y avait en Suisse parallèlement des Etats «aristocratiques» et «démocratiques». Il qualifia tous les lieux citadins suisses, donc Zurich, Berne, Lucerne, Schaffhouse, Bâle, Fribourg, Soleure et Genève, d'aristocraties.

Il en fut différent avec les cantons ruraux disposant d'une «landsgemeinde» – y compris les Grisons – que Bodin classa dans la seconde catégorie, celle des Etats démocratiques: *«Dans les cantons tels qu'Uri, Schwyz, Unterwald, Zoug, Glaris et Appenzell, tous de pures démocraties et, puisqu'ils se composent de montagnards particulièrement susceptibles à défendre l'autonomie du peuple, ils tiennent chaque année, en complément aux assemblées extraordinaires des Etats, une assemblée publique à laquelle participe la quasi-totalité de la population à partir de l'âge de 14 ans. […] Ce qu'on vient de dire est valable notamment pour le canton des Grisons qui, à en juger selon sa constitution et son gouvernement, est le plus démocratique de tous les Etats.»*[17]

Dans son ouvrage principal, Bodin mentionne souvent l'exemple des cantons suisses avec «landsgemeinde», soulevant la question de savoir comment un système démocratique se forme et quelles en doivent être les conditions préalables. Aussi se posa-t-il la question de savoir ce qui avait rendu possible aux confédérés de créer de telles démocraties: *«Donc, pourrait-on objecter, les confédérés suisses, n'ont-ils pas édifié une magnifique démocratie, ne se sont-ils pas gouvernés eux-mêmes depuis plus de 300 ans en se préservant ainsi de toute tyrannie, et en balayant en même temps les tyrans de chez leurs voisins?»*[18]

Bodin continue d'en donner des raisons en mentionnant «le naturel du peuple», la topographie du pays, l'expulsion d'une grande partie de la noblesse ainsi que les raisons éthiques telles que l'égalité et la modération: *«Les Suisses, ainsi nous semble-t-il, font usage des libertés démocratiques avec davantage de modération que jadis les Grecs ou les populations d'Italie […].»*[19]

Pour la France qui, à l'époque, s'enlisait dans des guerres civiles, et pour d'autres Etats européens à grandes superficies, Bodin favorisait clairement la monarchie comme étant pour eux la meilleure des formes étatiques.

II.3 La combinaison du droit naturel chrétien et du droit naturel moderne – l'Ecole de Salamanque.

Presque parallèlement à Bodin, au cours de la seconde moitié du XVIe siècle, l'Ecole de Salamanque espagnole posa une base fondamentale pour le développement du droit naturel et du droit des gens. Pour Bodin, le droit naturel chrétien constituait une limite claire que les représentants de l'Ecole de Salamanque commencèrent à élargir. Ils puisaient leur raisonnement basé sur le droit naturel dans une approche très libre et, en partie, nouvelle, de la tradition théologique.[20]

La toile de fond historique était donnée par les découvertes et la conquête de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale par les Espagnols et les Portugais, les changements dans le monde économique ainsi que l'avènement de l'Humanisme et de la Réformation. Ainsi, au début du XVIe siècle, les conceptions traditionnels de l'église romaine-catholique étaient exposées à des pressions croissantes et on exigea une véritable éthique coloniale ainsi qu'une nouvelle éthique commerciale.[21]

Fernando Vázquez de Menchaca (1512–1569), juriste et humaniste espagnol, se référa à la tradition chrétienne du droit naturel qui portait les marques de *Thomas d'Aquin*. Dans cette tradition, on partait de l'idée qu'il existe, au-dessus du droit positif, une juridiction divine et valable éternellement. La position suprême appartient à la «lex aeterna», exercée par Dieu, puis, en deuxième position, la «lex divina» que Dieu a donné aux hommes dans ses écrits. En dernière position se trouve la «lex naturalis», que Dieu a implantée dans chaque être humain pour qu'il soit capable de concevoir le plan du monde. Le droit naturel chrétien contenait donc, selon Vázquez, l'idée de la nature sensée de l'homme.[22] Cette vue des choses fut le point de départ décisif, pour développer le droit naturel moderne et séculier.

En se référant à Thomas d'Aquin, il fut possible à Vázquez et à d'autres représentants de l'Ecole de Salamanque, de relever des problèmes pressants de leur temps et de les relier théoriquement au droit naturel chrétien. Vázquez restait ainsi fermement dans la tradition scolastique tout en rendant fertile cette tradition pour le droit naturel moderne, basé sur la liberté et l'égalité fondamentales de tout être humain.[23]

Le jésuite *Francisco Suárez* (1548–1617), enseignant à l'Université de Coimbra au Portugal, influença lui aussi l'Ecole de Salamanque en anticipant en partie le concept de la «souveraineté populaire». Dans son «Traité sur les Lois et Dieu, le Législateur» (1612) il déclare que Dieu est à l'origine du pouvoir étatique (souveraineté) tandis que «l'ensemble de la communauté», donc le peuple, est le destinataire, au sens du droit naturel, et ensuite le support de ce pouvoir. A l'encontre de la théo-

Une partie de la façade frontale de l'Université de Salamanque. (photo E. Roca)

rie du droit divin, Suárez explique que Dieu n'a jamais choisi ni un individu ni un groupe défini de personnes pour être porteurs du pouvoir étatique. Après avoir obtenu le pouvoir étatique, le peuple est susceptible d'exercer lui-même ce pouvoir ou bien de le céder spontanément à un individu ou à une instance. Suite à sa déduction de l'Etat du droit divin et du droit naturel, Suárez conçoit donc le peuple comme une force ordinatrice et formative de l'Etat. Dans cette qualité, le peuple aurait également le droit à la résistance.[24]

Le fondement du *droit naturel moderne*, la définition de la *souveraineté* et la présentation du *principe coopératif* – voilà les éléments primordiaux de la théorie de la démocratie, formant la base des revendications du siècle des Lumières telles que la constitution et l'Etat de droit, la souveraineté populaire, les droits de l'homme et la séparation des pouvoirs.

II.4 Samuel Pufendorf et l'«Ecole romande du droit naturel»

Samuel Pufendorf (1632 à 1694), philosophe allemand du droit naturel, partait d'une idée

La landsgemeinde d'Appenzell Rhodes-Intérieures à la fin du XVIIIe siècle. Peinture à l'huile d'un artiste inconnu. (photo wikipedia)

Le jésuite Francisco Suárez (1548–1617). Fresque dans l'église jésuite de Salamanque. (photo E. Roca)

purement séculaire du droit, concevant le droit naturel comme une science d'expérience. Selon Pufendorf, la loi divine reste inconnue à l'homme, néanmoins la prise en compte du droit naturel est possible à l'aide de la «ratio», de la raison humaine, la «seule source de la connaissance de la loi naturelle»: «Le droit naturel apprend donc aux hommes comment passer leur vie dans une bonne communauté avec autrui».[25] Pufendorf a en grande partie libéré le droit naturel de la théologie, ce qui devait permettre à tout homme sensé, même un non chrétien, de le comprendre.

Avec sa conception du droit, comme étant un droit naturel et séculaire, et sa promotion d'un droit des gens homogène, Pufendorf, en tant que précurseur du siècle des Lumières, marqua fortement la philosophie européenne du droit et de l'Etat du XVIIIe et XIXe siècle. En mettant l'accent sur l'importance des relations humaines et des catégories éthiques, il fonda une conception de l'homme basée sur la personne et promut le débat sur les valeurs. Dans ces discussions on inclut également les thèmes de la souveraineté populaire et de la démocratie qui posèrent au XVIIIe siècle la base pour les Déclarations des droits de l'homme, américaines et françaises.[26]

L'évolution de la Confédération suisse reçut un nouveau dynamisme avec l'influence du siècle des Lumières qui y fut largement discuté et complété par des approches originales.[27] En matière des sciences de la gestion de l'Etat et du droit, des penseurs éclairés reprirent les idées de l'Ecole de Salamanque et du droit naturel moderne selon Pufendorf qui, par le biais de l'«Ecole romande du droit naturel», gagna une importance particulière.[28]

Cette école devint un important relais entre les Lumières allemandes et françaises. Le premier représentant de l'«Ecole romande» fut *Jean Barbeyrac* (1674–1744). Il tenait des conférences à l'Académie de Lausanne, excellant en tant que traducteur de Pufendorf et *Grotius*. En 1706, Barbeyrac publia une traduction française commentée de l'œuvre principal de Samuel Pufendorf qui, quelques années plus tard, fut la base de la version allemande. De cette manière, il influença fortement son élève *Jean-Jacques Burlamaqui* (1694–1748) qui enseignait à l'Académie de Genève.[29] Ce ne fut qu'en 1747, un an avant sa mort, que Burlamaqui publia à Genève son premier livre intitulé «Principes du droit naturel». A titre posthume parurent en 1751 les «Principes du droit politique». Ces deux ouvrages trouvèrent une grande considération dans les pays francophones et anglophones. Les pays germanophones les ont pratiquement ignorés.

Jean-Jacques Burlamaqui (photo wikipedia)

Pour les débats sur la démocratie, il est important de savoir qu'autant les savants catholiques que protestants (luthériens et calvinistes) ont soigneusement étudié le droit naturel. *Hugo Grotius* (1583–1645) qui connaissait bien les écrits des principaux représentants de l'Ecole de Salamanque, se révéla être un important constructeur de ponts entre les différentes confessions. Grotius lui-même posa avec ses écrits d'importantes bases pour la définition du droit naturel moderne et du droit des gens. Comme mentionné ci-dessus, Barbeyrac entreprit de traduire ses œuvres et posa ainsi le fondement de l'Ecole romande du droit naturel. Ce processus fut de grande importance pour la Suisse et l'évolution de la démocratie directe puisque l'Ecole romande eut beaucoup d'influence sur les débats concernant le droit naturel moderne en Suisse. Lors de sa tentative de concevoir plus pertinemment l'idée de la souveraineté populaire, *Rousseau* se référa à la doctrine du droit naturel de Burlamaqui.[30]

II.5 Jean-Jacques Rousseau et son concept de la souveraineté populaire basée sur le droit naturel

Jean-Jacques Rousseau (1712–1778),[31] Genevois de naissance, créa avec son traité «Du contrat social ou principes du droit politique» (1762) une œuvre révolutionnant les sujets de la démocratie et de la souveraineté. L'idée de contrat et la doctrine de la souveraineté se développèrent à l'époque des guerres de religion et des guerres civiles européennes. Chacune des deux approches ouvrirent des issues pour sortir de l'effritement social et politique. Rousseau reprit ces deux piliers de la doctrine d'Etat moderne, tout en radicalisant le concept de la souveraineté en le transformant en théorie de la souveraineté populaire. Ainsi, il fournit la théorie révolutionnaire décisive pour développer, sur cette base, les instruments de démocratie directe.

Dans son «Contrat social», Rousseau ajouta des remarques sur la démocratie coopérative de la Confédération, prenant la Suisse comme modèle républicain. Il énuméra de façon explicite les conditions préalables qui, selon lui, étaient nécessaires à la réalisation de son concept du contrat social et de la souveraineté populaire: *«Premièrement, un Etat très petit, où le peuple soit facile à rassembler, et où chaque citoyen puisse aisément connaître tous les autres; secondement, une grande simplicité de mœurs qui prévienne la multitude d'affaires et de discussions épineuses; ensuite beaucoup d'égalité dans les rangs et dans les fortunes, sans quoi l'égalité ne saurait subsister longtemps dans les droits et l'autorité; enfin peu ou point de luxe.»*[32]

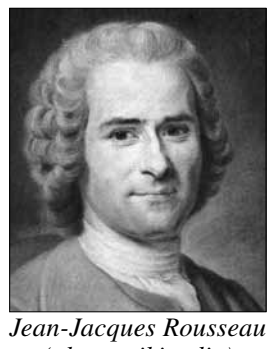

Jean-Jacques Rousseau (photo wikipedia)

Ce passage montre clairement que l'idée rousseauiste d'une communauté démocratique se réduisait à de «petits espaces autonomes», à un ensemble étatique politiquement appréciable. Avec la définition ci-dessus, il avait probablement en tête – sans le dire explicitement et mis à part la démocratie de l'Antiquité qu'il admirait – la Confédération helvétique avec les divers cantons qui la formaient et qui disposaient au XVIIIe siècle de telles conditions (cf. les remarques de Bodin à ce sujet).

Rousseau met également l'accent sur l'importance de l'«ancien droit», et dans ce contexte sur la tradition juridique dans le sens du droit usuel tel qu'il se développa, au temps de l'Ancien Régime, également en Suisse: *«Pourquoi donc porte-t-on tant de respect aux anciennes lois? C'est pour cela même. On doit croire qu'il n'y a que l'excellence des volontés antiques qui les ait pu conserver si longtemps; si le souverain ne les eût reconnues constamment salutaires, il les eût mille fois révoquées.»*[33]

Dans beaucoup de cantons et de communes suisses, les «landsgemeinde» ou les assemblées communales se trouvaient au centre de la vie politique, autorisées à légiférer au niveau local dans le sens du principe coopératif. Le droit créé par une commune de manière autonome, formait en Suisse la base de l'«ancienne liberté communale». Rousseau décrivit ce processus dans son Contrat social: *«Le souverain, n'ayant d'autre force que la puissance législative, n'agit que par des lois; et les lois n'étant que des actes authentiques de la volonté générale, le souverain ne saurait agir que lorsque le peuple est rassemblé.»* Concernant ces assemblées, Rousseau ajoute qu'«*il faut qu'il y en ait de fixes et de périodiques que rien ne puisse abolir ni proroger [...].»*[34] Rousseau mit en valeur de manière impressionnante le cas particulier de la Confédération helvétique – tout à fait dans le sens de la «morale collective communale» de Gasser: *«Quand on voit chez le plus heureux peuple du monde des troupes de paysans régler les affaires de l'Etat sous un chêne et se conduire toujours sagement, peut-on s'empêcher de mépriser les raffinements des autres nations, qui se rendent illustres et misérables avec tant d'art et de mystères?»*[35]

Rousseau met également en évidence l'importance des unions et des fédérations, se référant sans doute également au réseau d'alliances de la Confédération qui marquait la Confédération des Etats suisses jusqu'à l'époque de l'Helvétique. C'est un indice important signalant que Rousseau voyait le développement de la société du bas en haut: partant des communes libres, constituées sur la base d'un contrat social et s'alliant entre elles, cette union évolue jusqu'à prendre la forme de la confédération, donnant ainsi les contours de la construction étatique. Malheureusement Rousseau n'approfondit pas l'idée du fédéralisme (à part, ponctuellement, dans son traité sur la Pologne), mais implicitement, il en résulte un concept relativement clair du «principe de construction» des petits espaces autonomes aux grands espaces étatiques. Gasser remarqua concernant ce principe, en se référant à Rousseau que *«la souveraineté populaire doit pénétrer entièrement les cercles de vie les plus proches du peuple, c'est-à-dire les communes, si l'on veut qu'elle soit ressentie par la population dans l'ensemble de l'Etat en tant que réalité vivante.»*[36] Selon l'interprétation de Rousseau par Gasser, l'Etat est une fédération contractuelle volontaire entre communes.

Dans sa théorie, Rousseau prépara l'étape qui séparait la démocratie pré-moderne et coopérative de la démocratie moderne, ce qui eut un effet très fructueux sur le débat de la nature de la démocratie en Suisse. Son fondement était le droit naturel moderne avec sa conception de l'homme, basée sur la personne. Son concept révolutionnaire de la souveraineté populaire qui donna naissance à une compréhension entièrement nouvelle de l'Etat devint au cours de la première moitié du XIXe siècle le pivot autour duquel les cantons avec «landsgemeinde» continuèrent à développer la démocratie coopérative[37] et d'autres cantons introduisirent, des instruments de démocratie directe, tel que le véto.[38] Au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle les mouvements populaires ruraux – particulièrement suite aux mouvements démocratiques des années 1860 – imposèrent dans pratiquement tous les cantons suisses la démocratie directe. L'introduction du *référendum* (1874) et de *l'initiative constitutionnelle* (1891) à l'échelon fédéral créa pour la Suisse un système politique absolument singulier au niveau mondial et possédant ainsi un caractère de modèle. Quelle est la situation par rapport à la démocratie directe au sein de l'Europe actuelle et du monde extra-européen?

III. La démocratie directe dans le contexte européen

Le développement d'une culture d'assemblée spécifique, émanant de formes de protestations plus anciennes, fut, à partir de 1830, un élément important dans l'évolution démocratique en Suisse et en Europe. En Suisse, on appela ces assemblées «Volkstage» (journées du peuple). Les cantons de Thurgovie, d'Argovie, de Lucerne, de Zurich, de Saint-Gall, de Soleure et de Berne connurent ainsi de telles «journées du peuple» au cours des années 1830/31 ce qui initia l'époque de la «Régénération». Les citoyens des villes et des campagnes et des horizons politiques les plus variés se rencontrèrent de manière décontractée pour discuter des questions politiques actuelles. Dans le cadre de ces «landsgemeinde», ce furent notamment les catholiques conservateurs et les présocialistes qui demandèrent une plus grande participation directe. Cette culture d'assemblée produisit souvent des mouvements populaires qui exercèrent un certain impact grâce à leur large assise politique. Les libéraux s'opposaient aux revendications pour davantage de démocratie directe, car en ce temps, ils commencèrent eux-mêmes à former une nouvelle élite politique et votaient tout au plus en faveur d'une démocratie représentative.[39]

Une revendication typiquement libérale était en revanche la liberté de presse qu'on dut, tout comme le principe de la transparence, conquérir au prix de luttes acharnées en Suisse et dans le reste de l'Europe. Parallèlement, on mit, dans les pays européens, également l'accent sur la création de l'école publique. La question de l'enseignement devint ainsi un postulat du siècle des Lumières.

Mais en dehors des Etats-Unis, le système libéral représentatif se développa dans les pays européens uniquement en Angleterre et périodiquement en France. Dans les autres pays européens, l'évolution démocratique fut ardue et brutalement réprimée dans la plupart des cas. En Europe, le principe démocratique ne s'est donc imposé que depuis la chute du mur, il y a une vingtaine d'années, mise à part une brève période après la Première Guerre mondiale. Citons parmi les exemples positifs les nouveaux länder allemands qui ont introduit davantage de démocratie directe dans leurs Constitutions respectives et qui tentent de renforcer la conscience démocratique de bas en haut. Dans les anciens länder, c'est Hambourg qui a récemment attiré l'attention. Les citoyennes et citoyens y ont déjà à plusieurs reprises réussi à placer leurs propres accents politiques au moyen d'initiatives. Mais les élites politiques allemandes empêchent constamment la levée d'obstacles inutilement hauts ou l'introduction de droits de démocratie directe à l'échelon fédéral.[40]

Un autre pays à citer en exemple est la Slovénie. Ce pays, qui est devenu indépendant il y a environ 20 ans, a introduit toute une gamme de droits populaires aussi bien à l'échelon national que local. Mais l'exercice pratique de la démocratie directe, avec la culture politique correspondante, demande du temps et de la patience et demeure constamment l'objet d'affrontements houleux. Comme nous l'avons décrit précédemment, cela fut également le cas en Suisse. Etant donné que la Slovénie possède un système de concurrence et non de concordance, le parti d'opposition du moment fait généralement un usage abusif de la démocratie directe pour chercher à se mettre en valeur. Cela conduit à une polarisation croissante du système politique. Les citoyens ne pourront empêcher cela qu'en prenant eux-mêmes en main les activités politiques en enrichissant le discours politique par leurs propres référendums et initiatives (tel est de plus en plus également le cas en Suisse). Ajoutez à cela que depuis 2004, le pays est membre de l'Union européenne (UE) et qu'avec des tendances de centralisation croissante, Bruxelles n'aide pas à renforcer les droits nationaux et souverains des citoyens.[41]

Avec le *Traité de Lisbonne,* l'Union européenne a elle aussi introduit une initiative citoyenne qu'elle a elle-même qualifié d'«instrument révolutionnaire». Un million de citoyennes et citoyens d'au moins un tiers des Etats membres de l'UE doivent avec ce droit d'initiative pouvoir inciter la Commission européenne de Bruxelles à prendre des mesures législatives. Mais cette initiative est uniquement un droit de demande ou de proposition. La Commission européenne décide en dernière instance du sort de l'initiative, c'est-à-dire qu'il n'y aura pas forcément une votation dans l'espace de l'UE.[42]

Depuis l'initiative contre les «rémunérations abusives» (initiative Minder) qui a eu l'aval du peuple, les voix admiratives pour le système politique suisse des pays européens sont de plus en plus nombreuses. Dans la «Frankfurter Allgemeine Zeitung», des économistes ont intitulé leur article «Oser davantage de Suisse!» pour conclure que la version suisse de la démocratie directe ferait beaucoup de bien à l'Union européenne. Selon les auteurs, il s'avère que plus le citoyen peut décider et contrôler directement la politique, plus l'Etat diminue et plus l'endettement se réduit.[43]

IV. La démocratie directe dans le contexte international

Dans le contexte international, la démocratie directe est un thème de grande actualité. En Afrique, en Asie et en Amérique latine, divers pays cherchent à expérimenter des formes de politique participative en se référant à leur propre histoire et culture. Les pays occidentaux ne prennent pas assez en compte ces évolutions. Trois exemples illustreront brièvement ce fait.

Au Mali la société civile a cherché, après l'époque coloniale et une phase de dictatures militaires, à placer le pays sur de nouvelles bases. On a voulu diviser le pouvoir politique non seulement horizontalement, mais aussi verticalement. De cette manière, en réformant l'administration publique à partir de 2002, on a favorisé un développement décentralisé de bas en haut avec la mise en place et le renforcement de communes à structures coopératives. Le sens civique local ainsi généré a mis le holà à l'économie des clans traditionnels et a permis de combattre la corruption avec succès. Un tel développement prend du temps.[44]

Malheureusement, les débuts prometteurs ont de nouveau été détruits au Mali. En mars 2012, l'armée a une fois de plus renversé le gouvernement et a renforcé les conflits intérieurs. Suite à l'intervention de l'armée française en janvier 2013, le Mali s'est à nouveau transformé en un pays recolonisé, dont les pays européens ont sacrifié le développement démocratique en faveur d'intérêts géopoli-

Suite page IV

«Les racines historiques …»
suite de la page III

tiques. Reste à espérer qu'après les élections présidentielles, le pays pourra à nouveau suivre le chemin démocratique autonome.[45]

En Asie, la Mongolie souhaite par exemple adopter une démocratie directe calquée sur le modèle suisse. Le président d'Etat mongol a visité la Suisse à plusieurs reprises. Il s'est informer sur la démocratie directe et le fédéralisme suisse. La *Direction du développement et de la coopération* (DDC) soutient de tels engagements et s'engage à faire connaître le modèle suisse de démocratie directe au plan international. Le travail important est fait ainsi en référence à l'encouragement de démocratie à l'échelle mondiale et cet engagement crée un échange fertile d'idées et de concepts entre les divers pays.[46]

Les Etats d'Amérique latine se situent à l'heure actuelle en tête des développements dans le domaine de la démocratie directe. La Bolivie, par exemple, possède depuis 2009 une nouvelle Constitution. Celle-ci a été élaborée par l'Assemblée constitutive élue directement et elle a ensuite été adoptée par les citoyens au moyen d'un référendum constitutionnel. Jamais encore une Constitution n'avait été à tel point ancrée dans la population, car jamais des citoyens n'ont pu autant participer à son élaboration. D'importants paragraphes concernent par exemple l'étatisation des richesses naturelles, l'introduction de modèles d'entreprise en mode coopératif, l'octroi de droits à la population indigène. Puis on a également introduit certains droits populaires. Selon la Constitution, ces droits doivent mener à davantage de participation dans l'organisation de la collectivité politique. L'encouragement de la démocratie directe est certes encore entravée et limitée en pratique par la position puissante du pouvoir exécutif, soit par le Président et par d'autres institutions. Le chemin sera assurément encore long pour continuer à réduire la distance entre la société et l'Etat et pour augmenter le contrôle des citoyens sur les agissements des responsables politiques, mais en Bolivie et dans d'autres Etats d'Amérique latine, on a déjà fait de grands progrès.[47]

Compte tenu de ces exemples et de nombreux autres, on peut être optimiste et parler d'une évolution globale vers la démocratie directe. Dans les pays occidentaux, nous devrions accorder d'avantage d'attention à cette évolution.

V. Conclusion

Les expériences historiques de la Suisse montrent que l'introduction d'instruments de démocratie directe demande beaucoup de temps, de constance et de persévérance. Entre-temps, la démocratie directe est devenue un élément stable de la culture politique de la Suisse. Mais, chaque génération doit de nouveau reconnaître la valeur de cette institution et voir que l'on doit aussi la défendre. Ce n'est qu'ainsi qu'on peut préserver la démocratie directe et continuer à la développer. Elle n'est pas simplement un instrument politique que l'on peut utiliser arbitrairement, mais elle demande le mesure nécessaire et le respect qui lui est dû, donc des vertus, qui doivent être constamment transmises par l'éducation et la formation.

La Suisse peut être fière de son système démocratique et, au niveau mondial, elle pourrait sans aucun doute défendre de manière plus prononcée son modèle de démocratie directe et continuer à encourager les échanges entre les pays à ce sujet. •

Première publication en allemand: brochure, éditeur: Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN), 2013.

(Traduction *Horizons et débats)*

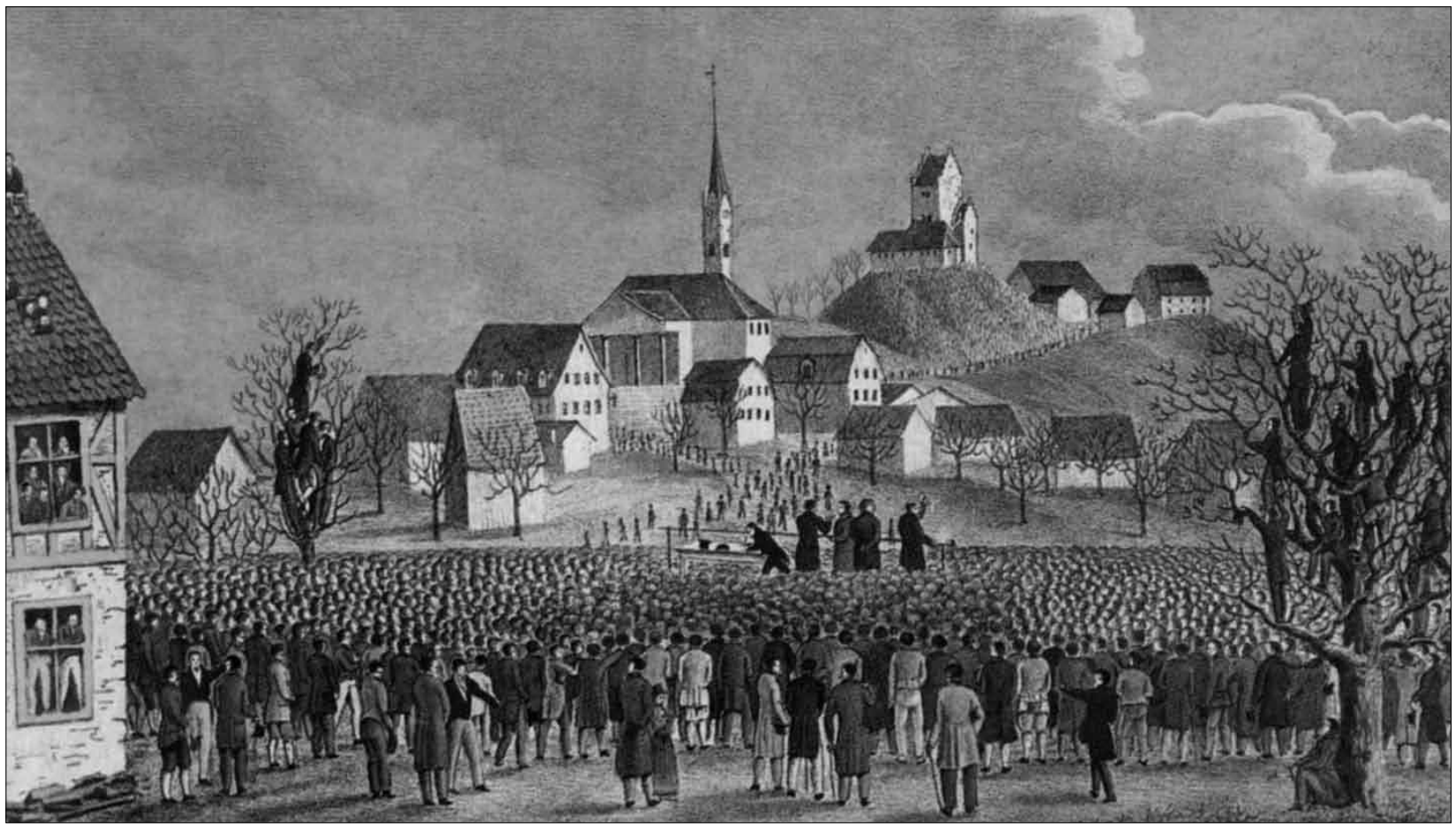

Assemblée générale du peuple à Uster en 1830. (photo wikipedia)

Curriculum vitae

René Roca (photo mad)

hd. René Roca est né en 1961 à Zurich et habite à Oberrohrdorf-Staretschwil (Canton d'Argovie), où il est membre (hors parti) du Conseil communal depuis 2003.

De 1985 à 1991, il a fait des études d'histoire générale, de langue et de littérature allemandes et de philosophie à l'Université de Zurich. En outre, il a suivi des cours à la «Psychologische Lehr- und Beratungsstelle Friedrich Liebling» parce qu'il était très intéressé aux questions psychologiques et politiques qu'on y discutait. Il était également l'un des membres fondateurs de l'«Association pour la promotion de la connaissance psychologique de l'homme» (Verein zur Förderung der Psychologischen Menschenkenntnis VPM), fondée en 1986 et dissolue en 2002.

Depuis 1992, il enseigne en tant que professeur de gymnase à Lucerne, à Zurich et depuis 2003 à Bâle. En 2001, il a achevé sa thèse de doctorat sur «Bernhard Meyer und der liberale Katholizismus der Sonderbundszeit. Religion und Politik in Luzern (1830–1848)» sous la direction du professeur *Carlo Moos.*

De 2000 à 2005, il a repris bénévolement, en tandem avec *Erika Vögeli,* la direction de la rédaction de l'hebdomadaire *Zeit-Fragen.* Jusqu'à ce jour, il a écrit de nombreux articles pour notre journal et continue à s'engager en faveur de la coopérative *Zeit-Fragen.* Il publie aussi régulièrement dans d'autres journaux et magazines et contribue en tant que collaborateur libre au *Dictionnaire historique de la Suisse* (DHS), un ouvrage fondamental sur l'histoire suisse.

Grâce à une bourse de la fondation «Stiftung Psychologische Lehr- und Beratungsstelle», il a pu réaliser son projet d'habilitation universitaire sur le thème «Entstehung und Entwicklung der Schweizerischen Direkten Demokratie» et de poser ainsi les bases de ses activités de recherche dans le domaine de l'histoire de la démocratie.

En 2006, il a fondé le «Forum zur Erforschung der direkten Demokratie» et a organisé dans ce cadre de nombreux colloques. Dans ce contexte, il a organisé en 2010 à Aarau en coopération avec le «Zentrum für Demokratie» (ZDA) un congrès scientifique intitulé «Wege zur direkten Demokratie in den schweizerischen Kantonen» [Voies vers la démocratie directe dans les cantons suisses]. En 2011, il a édité avec le professeur *Andreas Auer* les actes de ce congrès.

En 2012, il a publié son habilitation sous le titre «Wenn die Volkssouveränität wirklich eine Wahrheit werden soll… die schweizerische direkte Demokratie in Theorie und Praxis – Das Beispiel des Kantons Luzern» [Si la souveraineté du peuple doit devenir réelle … La démocratie directe suisse en théorie et en pratique – l'exemple du canton de Lucerne].

En mars 2013, il a développé le «Forum zur Erforschung der direkten Demokratie» en un «Forschungsinstitut direkte Demokratie» qui poursuit le but d'initier de nouvelles recherches dans le domaine de la démocratie directe mais aussi sur des sujets apparentés, tel que le système des coopératives, et d'organiser dans ce cadre des conférences et des congrès scientifiques. (cf. *www.fidd.ch*)

---

1 Frey, Bruno S. Je demokratischer, desto glücklicher, in: *Credit Suisse Bulletin,* nº 6, 1999, p. 11.

2 Roca, René. Wenn die Volkssouveränität wirklich eine Wahrheit werden soll … Die schweizerische direkte Demokratie in Theorie und Praxis – Das Beispiel des Kantons Luzern, *Schriften zur Demokratieforschung,* Band 6, Zurich-Basel-Genf 2012.

3 Roca, René. Souveränität und Demokratie – Der Weg zur naturrechtlich begründeten Volkssouveränität und zur direkten Demokratie (16. bis 19. Jh.), in: *Roca 2012,* p. 7–94.

4 Ce furent les cantons d'Argovie, de Berne, de Fribourg, de Lucerne, de Schaffhouse, de Soleure, de Saint-Gall, de Thurgovie, de Vaud et de Zurich, cf. Schaffner, Martin. Direkte Demokratie. «Alles für das Volk – alles durch das Volk», in: *Eine kleine Geschichte der Schweiz. Der Bundesstaat und seine Traditionen,* Frankfurt a/M 1998, p. 189–226.

5 Giacometti, Zaccaria. Die rechtliche Stellung der Gemeinden in der Schweiz, in: Bridel, Marcel (Hg.). *Die direkte Gemeindedemokratie in der Schweiz,* Zürich 1952, p. 12–14.

6 Weinmann, Barbara. *Eine andere Bürgergesellschaft. Klassischer Republikanismus und Kommunalismus im Kanton Zürich im späten 18. und 19. Jahrhundert,* Göttingen 2002, p. 17.

7 Gasser, Adolf. *L'autonomie communale et la reconstruction de l'Europe: principes d'une interprétation* éthique *de l'histoire, Neuchâtel, 1946,* p. 13.

8 Von Wartburg, Wolfgang. *Geschichte der Schweiz,* München 1951, p. 17.

9 Stadler, Hans. Genossenschaft, in: *Historisches Lexikon der Schweiz (HLS),* Band 5, Basel 2006, p. 280f.

10 Bader, Karl Siegfried. *Studien zur Rechtsgeschichte des mittelalterlichen Dorfes,* 3 Teile, Weimar und Wien/Köln/Graz 1957–1973.

11 Roca, René. Genossenschaften als Kulturgut, in: *Neue Zürcher Zeitung,* nº 210, 10/9/ 2012, p. 15.

12 Mayer-Tasch, Peter Cornelius. Einführung in Jean Bodins Leben und Werk, in: Bodin, Jean. *Sechs Bücher über den Staat,* Buch I–III, übersetzt und mit Anmerkungen versehen von Bernd Wimmer, eingeleitet und herausgegeben von P.C. Mayer-Tasch, München 1981, p. 56.

13 Bodin, Jean, Sechs Bücher über den Staat, Buch I, 8. Kapitel, München 1981, p. 205.

14 Quaritsch, Helmut. Souveränität, in: *Historisches Wörterbuch der Philosophie* (Band 9), Basel 1995, p. 1104f.; Dennert, Jürgen. Bemerkungen zum politischen Denken Jean Bodins, in: Denzer, Horst (Hg.). *Jean Bodin. Verhandlungen der internationalen Bodin-Tagung in München,* München 1973, p. 230.

15 Maissen, Thomas. *Die Geburt der Republic.* Staatsverständnis und Repräsentation in der frühneuzeitlichen Eidgenossenschaft, 2. veränderte Auflage, Göttingen 2008, p. 58.

16 Bodin 1981, p. 279.

17 Bodin 1981, p. 395.

18 Bodin 1981, p. 402.

19 Bodin 1981, p. 627; Roca 2012, p. 25–32.

20 Roca 2012, p. 32–34.

21 Seelmann, Kurt. Theologische Wurzeln des säkularen Naturrechts. Das Beispiel Salamanca, in: Willoweit, Dietmar (Hg.). *Die Begründung des Rechts als historisches Problem,* München 2000, p. 215–226.

22 Glockengiesser, Iris. *Mensch – Staat – Völkergemeinschaft. Eine rechtsphilosophische Untersuchung zur Schule von Salamanca,* Bern 2011, p. 11–13.

23 Seelmann 2000, p. 218–224.

24 Brieskorn, Norbert. Francisco Suárez – Leben und Werk, in: Suárez, Francisco, *Abhandlung über die Gesetze und Gott, den Gesetzgeber* (1612), übersetzt, herausgegeben und mit einem Anhang versehen von Norbert Brieskorn, Freiburg i/B. 2002, p. 653–656.

25 Pufendorf, Samuel von. Über die Pflicht des Menschen und des Bürgers nach dem Gesetz der Natur, herausgegeben und übersetzt von Klaus Luig, Frankfurt a/M 1994, p. 15.

26 Dufour, Alfred. Naturrecht, in: *Historisches Lexikon der Schweiz (HLS),* Band 9, Basel 2010, p. 102; Gagnebin, Bernard. *Burlamaqui et le droit naturel,* Genf 1941.

27 Lütteken, Anett; Mahlmann-Bauer, Barbara (Hg.). *Johann Jakob Bodmer und Johann Jakob Breitinger im Netzwerk der europäischen Aufklärung,* Göttingen 2009.

28 Kölz, Alfred. *Neuere schweizerische Verfassungsgeschichte.* Ihre Grundlinien vom Ende der Alten Eidgenossenschaft bis 1848, Bern 1992, p. 41f.

29 Riklin, Alois. Jean-Jacques Burlamaqui und die Genfer Aristodemokratie *(Beiträge und Berichte des Instituts für Politikwissenschaft der Hochschule St. Gallen,* Band 130), St. Gallen 1989, p. 3.

30 Roca 2012, p. 51–53.

31 Jacob, François, Jean-Jacques Rousseau, in: *Historisches Lexikon der Schweiz (HLS),* Band 10, Basel 2011. p. 499–501.

32 Rousseau, Jean-Jacques. Vom Gesellschaftsvertrag oder Grundsätze des Staatsrechts (1762), neu übersetzt und herausgegeben von Hans Brockard, durchgesehene und bibliographisch ergänzte Ausgabe, Stuttgart 1986, p. 73. [Cette citations et les trois suivantes sont tirées de la version originale du «Contrat social» trouvé sur Internet: *http://fr.wikisource.org/wiki/Rousseau_-_Du_contrat_social_(texte_complet),* sans indications de pages, ndt.]

33 Rousseau 1986, p. 97.

34 Rousseau 1986, p. 98f.

35 Rousseau 1986, p. 112.

36 Gasser, Adolf. Bürgermitverantwortung als Grundlage echter Demokratie, in: Gasser, Adolf, *Staatlicher Grossraum und autonome Kleinräume,* Basel 1976, p. 42.

37 Adler, Benjamin. *Die Entstehung der direkten Demokratie. Das Beispiel der Landsgemeinde Schwyz* 1789–1866, Zürich 2006.

38 Wickli, Bruno. *Politische Kultur und die «reine Demokratie».* Verfassungskämpfe und ländliche Volksbewegungen im Kanton St. Gallen 1814/15 und 1830/31, St. Gallen 2006; Roca 2012, p. 61f.

39 *Roca 2012,* p. 73–94.

40 Hamburg ist Spitzenreiter bei direkter Demokratie, in: *Hamburger Morgenpost,* 1/10/2013.

41 Pabst, Volker. Ungeliebte Direktdemokratie in Slowenien, in: *Neue Zürcher Zeitung,* 19/7/2011.

42 Ammann, Beat. Ein neues politisches Initiativrecht in der EU, in: *Neue Zürcher Zeitung,* 31/3/2012.

43 Feld, Lars; Wohlgemuth, Michael. Mehr Schweiz wagen!, in: *Frankfurter Allgemeine Zeitung,* 22/4/2013.

44 Schneeberger, Jane-Lise. Eine Beziehung, die Autonomie fördert, in: *Eine Welt,* Nr. 3, September 2006, p. 14f.

45 Rist, Manfred. Frankreich führt und exponiert sich in Afrika, in: *Neue Zürcher Zeitung,* 15/1/2013.

46 Fischer, Peter A. Eine lebendige asiatische Demokratie im Stresstest, in: *Neue Zürcher Zeitung,* 11/6/2010.

47 Schilling-Vacaflor, Almut; Barrera, Anna. Lateinamerikas neue Verfassungen: Triebfedern für direkte Demokratie und soziale Rechte? In: *GIGA Focus,* Institut für Lateinamerika-Studien, Nr. 2, 2011, p. 1.

On ne peut rien y changer: les petites communes sont à tous égards les moins onéreuses

Des chiffres rouges pour les trois grandes communes glaronaises au lieu des visions roses avancées à tort

par Marianne Wüthrich, docteur en droit

Vous vous souvenez sûrement: Le 7 mai 2006 la landsgemeinde de Glaris a décidé à une très faible majorité de fusionner les 25 communes politiques en trois communes unifiées. Les communes politiques, les communes scolaires et les Tagwen (les bourgeoisies) ont été réunies dans trois grandes unités, sans que les citoyens aient pu en débattre dans les communes concernées.

Comment a-t-il été possible que beaucoup de citoyens de Glaris soient prêts à dissoudre leurs communes auxquelles ils étaient pourtant bien attachés? Et qu'est-ce qui est resté des promesses par lesquelles quelques politiciens avaient tenté de s'affirmer, trois ans après la création des nouveaux grands ensembles?

L'importance justement des petites communes comme espace vital, avec une structure relationnelle dense et ses effets bienfaisants sur le plan personnel et social, ne devrait pas être sous-estimée, en particulier dans le monde actuel ébranlé par de grands problèmes économiques et humains. N'abandonnons pas à la légère cet élément de base de la Suisse fédéraliste et de démocratie directe, mais aussi d'une Suisse économiquement performante.

Depuis le 1er janvier 2011, il n'y a plus que trois communes dans le canton de Glaris. Sous le titre «GL 2011: 3 communes fortes – un canton compétitif» on peut lire sur le site internet du canton: «Le canton de Glaris a simplifié ses structures communales de manière fondamentale de la sorte qu'il soit bien préparé aux défis du futur.»

Dans quelle mesure un canton de quelques grandes communes peut-il être plus compétitif qu'un autre de 25 communes, reste toujours dans l'ombre, même après des années de propagande de la part des défenseurs des grandes régions, des espaces métropolitains, des parcs naturels et d'autres ensembles artificiels. Mais bien que de telles affirmations sommaires ne soient point prouvées, elles sont répétées sans cesse selon la devise «petit à petit, l'oiseau fait son nid».

Mai 2006: la population a été induite en erreur

Au printemps 2006, pour inciter les habitants de Glaris à dissoudre leurs communes, quelques politiciens entreprenants ont fait vivre l'enfer à la population. Ainsi on a pu lire dans le mémorial d'alors: «Beaucoup de finances communales sont dans une situation précaire. En l'an 2000 la fortune des communes était près de 24 millions de francs, et puis en l'an 2003, il y avait une dette de plus de 6 millions de francs.» (Mémorial pour la landsgemeinde du canton de Glaris 2006, page 130) «Des structures rationnelles, des communes fortes, des finances saines» devraient le régler selon le Mémorial. (p. 131)

En particulier la population rurale et montagnarde est ainsi touchée d'une flèche efficace, étant donné que nous Suisses sommes habitués à maintenir notre budget en ordre, dans les communes comme dans les familles. On ne s'endette que dans une situation très urgente, et on rembourse le plus vite possible. Dans la démocratie directe les citoyens veillent à ce que les autorités communales ne dépassent pas les bornes. Au lieu de maintenir le système efficace ayant fait ses preuves, quelques gouvernements cantonaux se laissent avoir par des idées étrangères, absolument incompatibles avec un petit pays comme la Suisse. Avec des attraits financiers, ils essayent d'appâter les citoyens, afin qu'ils acceptent la dissolution de leur communes, le cœur serré et dans l'espoir erroné que les grandes communes seront plus «efficaces».

L'expérience a démontré que les petites communes présentent à tous égards des avantages – sur le plan humain, social et financier. Pour qu'une petite commune fonctionne, il faut un bon secrétaire municipal et beaucoup de citoyens, qui comme miliciens (c'est à dire bénévolement) assument une charge dans la municipalité, dans une commission ou dans une institution culturelle ou sociale du village.

Il ment, celui qui veut remplacer le principe de milice par un appareil administratif tout en prétendant que cela coûterait moins cher. La structure organisationnelle la plus simple serait d'ailleurs celle d'un Etat centraliste – prenons garde de ne pas y arriver plus vite que nous le voulons!

On ne peut rien y changer:
Les grandes communes s'endettent plus fortement que les petites

mw. Si c'était vrai, que les grandes communes gèrent mieux leur budget grâce à un plus grand «potentiel synergique» que les petites alors:

- Pourquoi les villes comme Zurich, Bâle, Genève ou Berne ont elles-mêmes des dettes immenses?
- Pourquoi les dettes de la Confédération ont-elles triplé, celles des cantons doublé, tandis que les dettes des communes suisses dans le même espace de temps n'ont augmenté que de 30%?

Une bonne situation financière des communes du canton de Glaris avant la fusion – désenchantement après la fusion

Le fait est que la situation financière des communes du canton de Glaris était avant la fusion bien meilleure qu'après. Ainsi on lit dans le *Mémorial de la landsgemeinde 2009* que la situation financière des 25 communes s'était nettement améliorée entre 2003 et 2007, de sorte qu'elles étaient même en mesure de financer les investissements nécessaires par leurs propres moyens. (cf. Mémorial de la landsgemeinde 2009, p. 65) Combien de villes et d'Etats dans le monde peuvent affirmer la même chose?

Et quelle est la situation fin 2013? «Deux ans et demie après la fusion des 25 communes en trois grandes communes, il se révèle qu'on a pas fait des économies, mais des déficits.» («Tages-Anzeiger» du 3/9/13)

«La population du canton de Glaris perd progressivement sa confiance en la politique. Beaucoup de gens sont déconcertés et inquiets. […] Les nouvelles structures communales n'apportent de loin pas les bénéfices financiers espérés, qui avaient été promis au peuple. La réorganisation coûte énormément de force, de temps et d'argent.» (*Fridolin* du 17/10/13)

Comment *Martin Landolt,* parlementaire et président de la commission, avait-il dit lors de la landsgemeinde 2006? «La réforme structurelle des communes pose les jalons d'un avenir aux structures rationnelles, plus efficaces et générant des économies financières. […] Les calculs du potentiel d'économie sont transparents et compréhensibles, alors que leur mise en doute n'est que prétendue.» (Procès verbal de la landsgemeinde du 7/5/06, p. 18)

Tiens, tiens … Bien sûr chaque Glaronais, chaque Valaisan et chaque Schaffhousois sait que les structures les plus rationnelles et efficaces et les coûts les plus bas se trouvent dans les petites communes. Un président communal, qui exerce son mandat comme milicien pour quelques milliers de francs par ans, à côté de son travail à 80% dans l'économie privée ou à côté de la gestion de sa petite entreprise, ou bien une administratrice d'impôt, qui a son bureau dans sa maison privée et ne facture à la commune que les frais de location d'une chambre (citation originale: «L'ordinateur, j'en ai besoin de toute façon») – qu'une administration «professionnelle» la prenne pour modèle!

Et comme le bon sens l'a prévu, cela arrive dans le canton de Glaris: Aujourd'hui, on ne remarque rien du «potentiel d'économie» de la grande fusion, bien au contraire.

Simple «Carnet du lait» de l'administration cantonale

En effet les finances du canton de Glaris étaient, au temps de la landsgemeinde 2006, dans un état beaucoup moins sain que celui des communes. (Mémorial 2009, p. 65). Dans cette situation, les idées de fusion – diffusées par l'administration fédérale de Berne, alimentées de l'étranger et élaborées par des armées de cabinets-conseil faisant des affaires en or avec la fusionnite – tombaient à pic pour le gouvernement et le parlement glaronais.

Le «carnet du lait» se présentait comme suit: quelques grandes communes (sept? dix? trois? ou même une seule?) devaient régler les finances du canton au préalable: Grâce à plus d'«efficacité» et de «synergies» les communes seraient si bien disposées, que l'augmentation des coûts de l'instruction publique et de la santé pourraient être portés par leur propre force et le budget cantonal pourrait être soulagé: «La réforme des structures communales devait, dès 2011, davantage améliorer la situation financière. […] En plus, il y aurait les gains d'efficacité, résultant de l'exploitation conséquente du potentiel d'économie que présente la réforme structurelle.» (Mémorial 2009, p. 66) Le canton a mis le prix pour cette vision du futur réjouissante: 16 à 18 millions de deniers publics du canton et au surplus la prise en charge des dettes des communes. (Mémorial 2009, p. 66) Naturellement, le canton veut faire rentrer cet argent dans les années qui suivent la fusion.

Et que fait alors le canton de Glaris en 2009 – justement l'année après la mégacatastrophe économique chez le grand frère au delà de l'Atlantique et les répercussions sismiques non moins difficiles dans la plupart des pays européens? Il baisse les impôts, afin que le canton de Glaris puisse prétendument faire jeu égal dans la compétition fiscale intercantonale! (Mémorial, p. 66/67) Des personnes aisées et des entreprises viendraient s'installer dans le canton de Glaris et rempliraient les caisses fiscales cantonales et communales …

La landsgemeinde 2009 approuva l'allégement fiscal cantonal – est-ce que chaque citoyen qui a levé la main était conscient qu'en contrepartie les grandes communes seraient obligées d'augmenter les impôts communaux? «Selon la nouvelle péréquation financière planifiée pour 2011, *les communes vont elles-mêmes définir le taux d'impôts dont elles auront besoin pour accomplir leurs devoirs. Cela renforcera leur autonomie et permettra au canton un allégement fiscal, alors que les communes devront augmenter les leurs du volume correspondant.»* (Mémorial 2009, p. 67; mise en relief par l'auteur)

En clair: Le soi-disant «renforcement de l'autonomie des communes» des nouvelles grandes communes consiste en ce que le canton leur octroie des nouvelles tâches, qui naturellement auront un coût. Les impôts, que les habitants économisent par l'allége-

Suite page 6

Les structures à petite échelle et la démocratie directe offrent les meilleures conditions locales

mw. La Confédération se constitue de 26 cantons et demi-cantons égaux en droits, composés eux-mêmes encore aujourd'hui de 2600 communes. Déplorer la petitesse d'un canton et de sa commune comme point faible est indigne et ne provient certainement pas de la cuisine indigène. En Suisse, la grandeur des cantons est très diverse, cela s'étend du plus petit Appenzell-Rhodes intérieures jusqu'au canton de Zurich avec un million d'habitants et chacun d'eux a droit à l'existence. Justement, grâce à la petite structure locale et le contrôle étroit qu'exerce la démocratie directe dans les cantons et les communes, la Suisse s'est développée en un des pays les plus prospères du monde. En Suisse, le commerce et l'industrie ne se sont pas uniquement implantés dans les villes, mais à travers tout le pays.

Chaque commune suisse s'est développée au cours des siècles selon le principe coopératif et s'est liée naturellement à la commune voisine pour les tâches qui dépassaient ses propres forces. Dans des intercommunales, deux communes gèrent par exemple les sapeurs-pompiers ensemble, quatre villages ont en commun un collège. Pour de très grands projets comme par exemple une usine pour le traitement des déchets ou un hôpital, les petites communes s'associent souvent à un établissement de la ville la plus proche et apportent leur contribution selon leurs propres forces. Cela fonctionne très bien dans tout le pays.

Prendre fait et cause pour la péréquation financière

mw. Pourquoi les communes plus petites et plus grandes, plus faibles ou plus fortes sur le plan financier, les villes et la campagne ne pourraient-elles pas exister les unes à côté des autres, comme c'est le cas dans le modèle à succès suisse depuis des siècles?

La péréquation financière, c'est-à-dire le soutien d'une commune ou d'un canton par les autres, est l'expression de l'esprit fédéraliste, de la pensée coopérative dans notre pays. Cela convient à l'esprit de solidarité des êtres humains, d'assister leurs voisins en détresse, et également la commune voisine, qui ne va pas aussi bien. Ce même état d'esprit a sa source dans la volonté d'aider bien au-delà de la frontière du pays, comme le CICR l'exprime. C'est sur ce fondement que la Suisse, les cantons et les communes ont pu s'épanouir.

Le peuple dérange

mw. «Un projet relatif à une fusion de communes sans fournitures d'informations, sans développement et réalisation stratégiques ainsi que sans controlling est aujourd'hui difficilement imaginable.» («Strategisches Management und direkte Demokratie» de *Urs Bieri,* membre de la direction de l'Institut de recherche de gfs Bern, in: Schweizer Gemeinde 12/2010). Et Bieri, l'homme du gfs, poursuit en déplorant: «Toutefois, justement dans les communes en cours de réformes, le management stratégique rencontre des limites. Car contrairement à la hiérarchie de décision claire au sein d'une entreprise, il existe sur le plan des décisions politiques une variable intervenante importante: les citoyens en tant que dernière instance de décision politique.» C'est pourquoi, on devrait manier à temps cette «variable intervenante», c'est-à-dire, le peuple, pour qu'il vote «correctement». Car le vote populaire a lieu seulement «à la fin de la recherche de décision» [c'est-à-dire des planificateurs de management et des institutions, remarques de l'auteur] «et ainsi en fait trop tard» (!!). «Même si cet état est tout à fait légitime du point de vue de démocratie directe, il apparaît insatisfaisant du point de vue d'un management stratégique efficace.» C'est ainsi que M. Bieri, de l'Institut gfs-Bern s'est démasqué, étant donné que cet institut produit à tout bout de champ au moyen des deniers publics et de redevances radio et TV, des sondages préalables aux votations et influence ainsi la formation de l'opinion des citoyens. Cependant, les résultats des votations sont souvent malgré tout «insatisfaisants», c'est-à-dire pas comme les prophétisait le gfs…

Courrier des lecteurs

Coopération sur la base de l'esprit communautaire au lieu de la recherche du profit

Chers membres de la rédaction
de *Zeit-Fragen/Horizons et débats,*
Nous tenons à vous remercier de l'«Etat des lieux en début d'année» exposant dans toutes ses facettes les conditions de base de notre vivre ensemble [cf. *Horizons et débats* n° 1 du 20/1/14]. Nous aimerions vous communiquer quelques-unes de nos réflexions à ce sujet.

L'exploitation paysanne familiale du Hackenberg dans le canton de Thurgovie représente un exemple pour la mise en œuvre des valeurs exposées dans ce texte.

Cette petite exploitation agricole est un modèle pour la souveraineté alimentaire. Il s'agit aussi de cultiver et de préserver des espèces végétales et animales adaptées aux conditions spécifiques régionales et climatiques.

A quel point la recherche sérieuse, la mise en œuvre et le développement des objectifs de cette exploitation sont importants, se manifeste entre autres dans les nombreuses distinctions obtenues pour l'élevage d'animaux et la culture de semences ainsi que dans le fait que des visiteurs d'autres pays et continents profitent de l'occasion d'apprendre de ce modèle.

Ainsi, l'exploitation agricole du Hackenberg représente un exemple d'avenir pour un approvisionnement alimentaire non-industrialisé, décentralisé et défini par le producteur et dont la réussite repose sur la coopération, l'engagement et la compétence de nombreuses personnes motivées. Chacun qui y prend part réalise l'importance de ce travail à tous les niveaux de la collaboration et du vivre ensemble.

De plus en plus de personnes se rendent compte que l'exploitation de la nature et la mainmise des multinationales agroalimentaires, telle que *Monsanto*, sur la production et la commercialisation des denrées alimentaires détruisent les petites exploitations familiales, conduisent à des dépendances et ne contribuent ni à réduire la pauvreté ni à garantir l'approvisionnement et la survie des générations futures sur notre planète.

Ce n'est pas la recherche du profit qui permettra la survie de l'humanité mais la coopération sur la base de l'esprit communautaire.

Il est révoltant qu'une personne [nom connu de la rédaction] ait miné et mis en danger cet ouvrage précieux suite à un abus de confiance, un manque de franchise, le recours à la manipulation et en suivant un principe purement économiste.

Etant donné que la confiance est la base fondamentale de la paix entre les êtres humains, de telles démarches touchent le centre névralgique du vivre ensemble et de la coopération humaine et elles représentent un véritable poison pour toute coopération solide en faveur du bien commun.

Nous sommes soulagés que cette attaque ait pu être parée et que ce modèle orienté vers l'avenir puisse être poursuivi.

Nous remercions tout particulièrement Mme *Buchholz-Kaiser* de ne jamais perdre de vue notre conception de l'homme afin de mettre en œuvre les bases d'un vivre ensemble humain telles qu'elles sont exposées dans le texte sur l'état des lieux. Nous sommes heureux de pouvoir poursuivre nos activités ensemble dans cette direction.

Un groupe de membres berlinois
de la coopérative Zeit-Fragen

«Ami go home» – l'Europe n'a pas besoin des fausses théories des Etats-Unis

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai lu l'article du Dr *Andreas Bau* dans *Horizons et débats* n° 1 du 14 janvier 2014.

Bien que je ne sois pas médecin, ce que le docteur Andreas Bau écrit au sujet de la psychiatrisation du comportement de l'enfant correspond tout à fait à mon sentiment le plus intime. Si j'ai bien compris l'article, il y a pourtant toujours des pédiatres qui veulent guérir les enfants du TDAH en leur donnant de la *Ritaline.*

Tant que nos hommes politiques, les Etats-Unis, des fondations privées telles que *Bertelsmann* ou autres dans d'autres pays soutiennent l'homo oeconomicus, le Plan d'études 21 et l'école communautaire (Gemeinschaftsschule) dans le Bade-Wurtemberg, un changement en faveur des enfants ne se produira que lentement. Certains changements sont bien sûr déjà en route. Mais tant qu'il y aura des médecins comme le Dr *Gritz,* qui sont sous l'influence de l'industrie pharmaceutique, une amélioration ne s'effectuera que lentement. Mais on progresse malgré tout, et c'est bien.

En tant qu'écolier, on m'aurait également prescrit de la Ritaline pour me guérir de ma vivacité à l'école et en général. Je suis heureux qu'à l'époque en Yougoslavie, les Etats-Unis n'aient pas encore eu autant d'influence qu'en Europe aujourd'hui. Les hommes politiques en Europe n'ont tout simplement pas le courage d'agir et de s'y opposer. Il manque depuis longtemps quelqu'un comme *Charles de Gaulle* en France, qui a dit à l'OTAN: «Ami go home».

Dušan Radakovic, Munich

Traiter les enfants comme s'ils étaient malades – cela les rendra vraiment malades

Merci à votre rédaction d'avoir publié l'article informatif du pédiatre Dr *Andreas Bau* au sujet de la progression des difficultés dans l'apprentissage et des problèmes psychiques. La progression d'une agitation non maîtrisable que présentent des enfants depuis quelques années dans les pays civilisés, a mené à un diagnostique qui inquiète, le TDAH (*Trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité)*. A un taux fort élevé, ces enfants sont dopés à la Ritaline.

Monsieur Bau, ayant une longue expérience en tant que pédiatre à Hambourg, a suivi le parcours de ce médicament largement répandu depuis une vingtaine d'années. Il écrit: «La Ritaline était présentée comme un grand progrès, pour ainsi dire comme une solution miracle. […] Un diagnostic psychiatrique est pour beaucoup d'enfants une lourde charge tout au long de leur vie. Le ‹diagnostic› du TDAH etc. remplaça tous les précédents. Il se basa sur un nombre croissant de ‹symptômes›, qui peuvent presque tous être considérés comme comportement enfantin normal. […] On a renoncé à chercher une solution aux problèmes des enfants là où ils ont surgi, c'est-à-dire dans le domaine pédagogique.»

De cette façon le docteur Bau rend attentif, également par rapport à d'autres diagnostics prématurés tels que l'autisme ou le syndrome d'Asperger, à une psychiatrisation des comportements particuliers qui est nuisible aux enfants.

Une telle voix est impérative! A forte raison, le pédiatre dénonce comme étant inacceptable que dans de nombreux cas particuliers, l'être humain soit privé d'un épanouissement psychiquement sain et d'une enfance et adolescence sereine.

En tant que psychothérapeute pour enfants et adolescents j'aimerais ajouter que seul un lien naturel entre la mère et le petit enfant lors des premières années de sa vie et par conséquent le support de la famille normale puisse répliquer à cette artificialisation dangereuse contre laquelle Dr Bau met en garde à juste titre. La contribution compétente du Dr Bau incite à prendre une voie plus saine.

Ce pédiatre sage souligne que traiter les enfants comme des malades les rendrait vraiment malades et il plaide pour qu'on tienne compte du potentiel créateur de nos enfants.

Christa Meves, Uelzen

Faire mieux connaître la génération aînée aux enfants

Je vous remercie beaucoup des excellents articles instructifs publiés dans votre journal. En particulier les articles qui traitent de questions pédagogiques attirent mon intérêt. Face à une animation fébrile autour de «l'école», ils m'aident beaucoup à me concentrer sur mes tâches principales comme enseignante. L'article d'*Eliane Gautschi* intitulé «Renforcer les liens entre les générations» dans l'édition du 23 décembre m'a profondément touchée.

L'année passée, de graves maladies rendaient nécessaire de faire soigner mes parents dans un EMS. Malgré un personnel soignant compétent et aimable, chez beaucoup d'habitants le manque d'attention se faisait sentir. Ils se réjouissaient de l'intérêt qu'on portait à leur vie, de ce qu'on leur adressait quelques mots aimables et ils se réjouissaient avant tout de la visite des enfants. Souvent nous avions emmené nos trois enfants dans la résidence pour personnes âgées ou bien ils y allaient seuls. Ils apprenaient à s'accommoder entièrement aux besoins et à l'allure d'une personne âgée malade, à considérer les mesures de précaution pour ne pas mettre en danger les grands-parents ou d'autres résidents et bien plus encore. Ainsi, la situation était renversée, chacun de nos enfants devaient trouver un accès adulte à la grand-mère et au grand-père, car la situation n'était plus comme autrefois où c'était les grands-parents qui s'accommodaient encore entièrement à leur besoins.

Tous les trois développaient leur propre manière – correspondant à leurs préférences – de passer un temps agréable avec leurs grands-parents. Le benjamin, par exemple, profitait des offres pour tous les résidents en accompagnant son grand-père. Il allait chercher le grand-père à l'heure dans le fauteuil roulant et l'emmenait au rez-de-chaussée pour jouer ensemble aux quilles. Il assumait la tâche importante d'aller chercher les boules et de remettre les quilles ce que les personnes physiquement handicapées ne pouvaient faire. Les séniors se réjouissaient de la fraîcheur et la spontanéité de l'enfant.

Le fait de savoir mettre au second plan leurs propres besoins en faveur d'un bonheur beaucoup plus grand, c'est-à-dire de rendre heureux les grands-parents ou bien de les aider, était le plus beau que nos enfants aient vécu lors de ces visites. Le temps intense avec les grands-parents était un cadeau pour toute la famille, car nous devions retrouver le calme afin d'être vraiment en relation avec eux. Ainsi, toutes les exigences du quotidien restaient à l'écart dans ces moments précieux et communs. C'est ce qui en reste.

Depuis longtemps déjà, je me demande comment je pourrais faire mieux connaître la génération aînée à mes élèves de l'école primaire. L'article de Madame Gautschi vient de me donner des idées précieuses.

Sigrid Schiller, Rellingen

«On ne peut rien y changer: …»
suite de la page 5

ment fiscal cantonal, devront être payés en revanche sur le plan communal – ou plutôt davantage, car le potentiel d'économie prétendu des fusions de communes n'est que chimère.

Bilan trois ans après la création des grandes communes: Des chiffres rouges à la place de visions roses

C'est justement ce qui est arrivé: en décembre 2013, le gouvernement glaronnais a dû constater que l'allégement fiscal de 2009 a eu pour résultat que les communes disposaient de 10 millions de francs de moins, en raison des impôts baissés en 2012. En outre, elles ont dû assumer, selon de nouvelles lois cantonales, des coûts supplémentaires de 8,5 millions dans le domaine de l'instruction publique et des soins, ce qui a mené à un grand déficit des trois communes: «Les recettes fiscales diminuées et les nouvelles dépenses supplémentaires sont plus élevées que les économies effectuées grâce à la réforme structurelle des communes.» (Notation des finances communales 2012, une lettre de la Conseillère d'Etat *Marianne Dürst Benedetti* au Conseil d'Etat du 11/12/2013, p. 5)

Et qu'est-ce que le département de l'Economie de Glaris a à proposer aux grandes communes surendettées? «Les communes de Glaris seront confrontées dans les années à venir à des défis exigeants sur le plan de la politique financière. Il faut réussir le grand écart entre la réalisation d'un budget rééquilibré à moyen terme pour stopper la diminution des biens publics et assurer la garantie d'une marge de manœuvre nécessaire pour des investissement futurs, sans pour autant augmenter les impôts de manière significative, sans réduire le Service public et sans négliger l'entretien de l'infrastructure. *Il est de la responsabilité de chaque commune, d'adapter les recettes fiscales ou/et les dépenses.*» (Notation des finances communales 2012, p. 5; mise en relief par l'auteur)

Grâce à cet exemple, nous savons maintenant au moins de quelle manière l'autonomie des communes est «renforcée» par les fusions: d'un côté les communes supprimées perdent leur autonomie, car elles cessent d'exister. D'un autre côté les grandes communes fusionnées doivent réussir «le grand écart» entre des objectifs contraires, et elles disposent de la grande liberté de baisser le taux d'impôts communal tout en réduisant leur service public.

Elles n'auraient pas dû fusionner si c'était pour arriver à cela! •

Le système de milice est irremplaçable

mw. Le principe de milice fait partie de la vie commune et est une raison pour laquelle les êtres humains sont enracinés dans leur commune. Ici, chaque citoyenne et citoyen actifs savent qu'il est utile, que sa contribution personnelle pour la commune est importante. Pourquoi ne pas motiver les individus pour le précieux travail de milice, au lieu de retirer le droit à l'existence aux petites communes?

C'est pourquoi, les deux arguments principaux des partisans de fusions de communes – que les petites communes sont surchargées au niveau financier et personnel – sont inopérants. Un des anciens présidents communaux du canton de Glaris:

«Dans la commune X, tous les mandats sont en ce moment occupés, jusqu'à présent nous avons toujours trouvé pour toutes les corporations quelqu'un qui s'est mis à disposition pour le conseil scolaire, l'assistance sociale et même pour les autorités de tutelles, bien que ce soit un mandat très difficile et c'est pourquoi nous n'avons pas trouvé facilement quelqu'un. La population de X a du reste augmenté de plus de 40% ces 20 dernières années, en passant de 330 à environ 500 habitants, grâce à une promotion de l'habitat effectuée par les autorités communales. Si chez nous, au village, une maison reste pendant longtemps inhabitée, on parle avec le propriétaire et on lui conseille de vendre la maison. La commune a elle-même acheté des maisons plusieurs fois et les a revendues à de nouveaux arrivants. Dans une grande commune, cela ne serait plus possible, car les connaissances locales manquent.

Financièrement, la commune X va bien, avant tout parce que l'association ‹Parrainage suisse pour communes de montagnes› nous a toujours soutenus lors de plus grands investissements. Nous avons pu constater une large solidarité, qui malheureusement commence aujourd'hui à s'émietter. La solidarité du Parrainage m'a toujours donné la force d'exercer mon mandat. Ce devrait être le devoir du canton, de soutenir l'aide à l'auto-assistance, qui a été accomplie par le ‹Parrainage suisse pour communes de montagne›.»

Croit-on vraiment sérieusement qu'une administration «professionnelle» d'une grande commune fusionnée arriverait à accomplir ce que les citoyens en étroite coopération avec le conseil communal montrent en exemple?

Ce dont les enfants ont besoin à l'école

par Alfred Burger, directeur d'école

Ces derniers temps, de plus en plus souvent on a inscrit dans notre établissement des enfants présentant de grandes lacunes malgré une intelligence normale. Ce sont les compétences de base en lecture, écriture et calcul qui leur manquent. Souvent, ils essaient d'éviter le travail demandé parce que l'intérêt leur manque. Parmi eux certains ont subi différentes thérapies, telles la logopédie, l'ergothérapie, la psychomotricité, sans avoir fait des progrès significatifs. Aujourd'hui, il est de coutume, de diagnostiquer de tels enfants après avoir effectué de multiples examens. Dans certains cas, de tels diagnostics sont effectués suite à des moyens financiers élevés attribués aux écoles recevant ces enfants. Une autre raison est due à la psychologie et la pédagogie actuelle, basées sur de nouveaux systèmes américains de classification.[1] Les comportements enfantins, différents de la norme donnée, sont nommés et numérotés et traités comme troubles organiques du cerveau par des médicaments ayant des effets profonds sur le cerveau en développement. Avant les années 80 du siècle dernier, on donnait que trés rarement, dans des cas exceptionnels, des médicaments psychotropes aux enfants. La tradition européenne de la psychologie et pédagogie est basée sur la conception personnaliste de l'homme et voit les troubles du développement de la personnalité de l'enfant comme conséquences de problèmes humains. Par l'amélioration des processus psychiques dus aux moyens pédagogiques et psychologiques, on arrive à guérir ces troubles de façon durable. La conception utilitariste et économique de l'homme venant de l'espace anglo-américain depuis les années 1980 qui a écarté la tradition européenne en traitant les enfants par des interventions médicamenteuses pour les faire «fonctionner» est tout à fait contraire à la conception personnaliste. Ils s'ensuivent de graves conséquences pour l'avenir de nos enfants et pour le travail dans les écoles. Dans le numéro 31/32 du 28 octobre 2013 d'Horizons et débats, j'ai montré, à l'aide de l'exemple d'Alexandre, notre travail pédagogique basé sur la conception de l'homme en tant que personne: On voir l'enfant comme personnalité unique dans son milieu et on comprend ses «troubles» comme faisant partie du développement de sa personnalité. C'est dans ce contexte que sont donnés les points de départ pour un travail pédagogique fructueux.[2] Dans l'article ci-dessous, je vais continuer ce fil de réflexions.

La pédagogie européenne est la suite d'une longue tradition et ancrée dans la conception de l'être humain en tant que personne. *Alfred Adler,* le médecin et psychologue viennois, fondateur de la psychologie individuelle (cf. encadré) nous y a fourni des inspirations essentielles. A l'encontre d'autres écoles de la psychologie des profondeurs, Alfred Adler relie la psychologie avec la pédagogie.[3] D'après lui, l'école doit parfaire l'action éducative de la famille et la corriger, là où elle s'avère défaillante à cause du fait de la complexité du devoir éducatif. A l'époque, les enfants souffraient souvent d'une éducation sévère ou négligée, étaient souvent angoissés et méfiants. A notre époque, cela n'arrive que rarement. Aujourd'hui, les erreurs commises dans la famille ne sont pourtant pas moins graves. A cause de théories erronées, beaucoup d'enfants souffrent des conséquences plus ou moins exprimées d'une éducation du *laisser-faire,* d'être gâtés ou de l'inconséquence. Beaucoup de parents sont inquiets et n'osent plus éduquer leurs enfants. Le fait de mentionner le terme «éducation» soumet les parents et les enseignants au risque d'être perçus comme étant «autoritaires». Les enfants en subissent les conséquences: dans leur développement psychique et social, ils ne sont pas préparés aux devoirs de la vie, n'ont pas assez de patience dans l'apprentissage et ne supportent pas l'échec. La forte augmentation du nombre d'enfants en difficultés est la conséquence du fait que nous autres adultes voulons toujours leur faciliter la vie, et leur éviter les difficultés. Si l'on veut éliminer tous les obstacles, on ne les prépare pas aux déceptions ou aux échecs de la vie dont ils risquent également de faire l'expérience. En général, c'est à l'école que l'on voit si un enfant est suffisamment préparé à la vie. Il doit faire face aux obligations de l'apprentissage, ce qu'un enfant naturellement curieux et volontaire doit savoir faire normalement. Pour y arriver, l'enseignant doit établir une relation avec les enfants et les guider. Pourtant, depuis quelque temps, on peut observer un changement de paradigme, de l'enseignement guidé à l'apprentissage autonome (cf. encadré p. 8). Les enfants doivent trouver leur propre chemin pour acquérir les connaissances. Pendant que quelques enfants, ceux qui sont bien soutenus à la maison s'y retrouvent, il y en a beaucoup qui résignent, qui travaillent au-dessous du niveau réél de leurs capacités, se perdent dans un activisme vain, se bloquent ou sont complètement découragés. C'est souvent là que commence le rouage des diagnostics. Au lieu de combler les lacunes par des moyens pédagogiques, on fait des diagnostics et établi un appareil thérapeutique qui, à lui seul, rend ces enfants «perdants» ou les force à suivre un enseignement spécialisé. Cette procédure, assez commune aujourd'hui, est l'expression de la conception utilitariste de l'homme qui ne veut plus aider l'enfant à acquérir une bonne formation générale mais qui ne veut que le rendre fonctionnel. C'est tout à fait le contraire de notre conception de l'homme en tant que personne propre à la tradition culturelle de l'Europe.

De l'aide appropriée au lieu d'une capitulation de la pédagogie

Alfred Adler et beaucoup de pédagogues européens ont vu le rôle important de l'enseignant dans sa fonction d'éducateur et de médiateur de connaissances. Cela aussi est contraire à la conception anglo-américaine de l'enseignant comme facilitateur ou coach distribuant des tâches aux enfants qu'ils doivent accomplir de façon autonome dans un enseignement individualisé. La formation dans les hautes écoles pédagogiques est organisée de cette façon et les jeunes étudiants sont formés ainsi, et de ce fait ne savent plus guider ou éduquer les enfants. Selon la théorie régnante, chaque enfant doit trouver son chemin tout seul. Qui n'arrive pas à atteindre les objectifs est libéré de tout objectif. C'est la capitulation de la pédagogie! Pourtant aujourd'hui il est important que les enseignantes et les enseignants guident, encouragent, exigent et structurent la matière à enseigner.

Dans ce contexte, je pense à une fille que les parents m'ont amenée déjà au cours de sa deuxième année scolaire. Pendant longtemps, l'institutrice n'avait pas informé les parents des performances de leur fille, jusqu'au jour où elle les a convoqués pour leur expliquer que leur fille avait besoin d'examens médicaux et qu'il fallait consulter le pédagogue scolaire spécialisé. *Maja* n'arrivait pas à lire des phrases serpent (c'est à dire des mots attachés) ne se concentrait pas et n'était pas à la hauteur en allemand. Elle écrivait seulement quand on l'exigeait d'elle. Les parents s'étonnèrent, connaissant pourtant leur fille attentive et éloquente. Bien qu'elle aimait aller à l'école elle avait pris l'habitude de ne rien raconter à la maison. D'autres membres de la famille la décrivaient de plus en plus apathique.

La psychologie individuelle

ab. Alfred Adler en est le fondateur. La personnalité de l'être humain est un tout, elle est indivisible. Adler considère la psyché comme un organe, un instrument de survie, qui se développe dès les toutes premières années – grâce aux interactions relationnelles compliquées entre l'enfant et les personnes de son entourage – en tant que caractère, en réponse à la situation individuelle de chaque être humain. Durant plus ou moins toute sa vie, l'être humain garde son caractère telle une unité poursuivant un but précis. Alfred Adler considère le développement du «sentiment social» comme étant une nécessité primordiale pour l'accomplissement des devoirs de la vie que sont l'amour, la communauté et le travail. Adler et ses élèves considéraient l'école comme étant un lieu idéal pour développer le sentiment social chez l'enfant.

C'est pourquoi les parents sortirent leur fille de l'école et l'amenèrent chez nous. Il s'avéra assez vite qu'elle s'était sentie perdue dans un enseignement individualisé et autonome dans lequel l'enseignante n'entre jamais directement en contact avec les éleves. En conséquence, elle n'avait pas travaillé et beaucoup rêvé. Ce que l'institutrice n'avait pas remarqué ni commenté. On se rendit compte que l'enseignante n'avait plus corrigé les copies et qu'elle avait accepté les erreurs. Quand les parents faisaient des remarques, la fille leur répondait que l'institutrice avait accepté son travail et qu'elle n'allait pas le corriger. Contrairement à tout cela, nous l'instruisions et lui disions qu'elle devait travailler plus si elle voulait combler ses lacunes. Elle commença à se donner de la peine et bientôt, travailla soigneusement. Elle commença à raconter aux parents ce qu'elle avait appris à l'école. Ceux-ci n'ont presque plus reconnu leur fille tellement elle avait changé. C'est l'instruction directe et l'exigence de l'enseignante qui lui avait manqué. Elle avait commencé à s'habituer à un niveau inférieur à ses capacités intel-

Suite page 8

Le nouveau plan d'études, un instrument d'endoctrinement?

par Heike Schmoll

Le projet du nouveau plan d'études à Bade-Wurtemberg pour la cinquième et sixième classe a soulevé de fortes vagues parce qu'il thématise les différentes formes de vie sexuelle. A l'avenir, non seulement l'homosexualité, mais aussi la bisexualité, la transsexualité et l'intersexualité devront jouer un rôle à l'école. Il était évident que certains groupes issus des milieux évangéliques du Bade-Wurtemberg, allaient protester là-contre. Une pétition correspondante a été suivi d'une contre-pétition, et Internet sert de plateforme pour exprimer sa colère de manière polémique, alors qu'au Bade-Wurtemberg la tolérance envers toutes les formes de vie sexuelles possibles était déjà fixée dans le plan d'études scolaire de 2004, dont la préface a été écrite par *Hartmut von Hentig.* Même à cette époque, cela n'était pas révolutionnaire, car dans les programmes scolaires d'autres länder, on trouve depuis longtemps des objectifs d'apprentissage formulés de manière semblable. Cependant, on ne témoigne pas à Stuttgart d'une très grande intelligence, en reprenant presque intégralement dans le nouveau projet du plan d'études scolaire les objectifs se rapportant à des groupes d'intérêts.

Il est regrettable qu'ainsi les points faibles de ce projet, tout aussi graves, se soustraient au regard. Les plans d'études spécifiques aux formes scolaires n'existeront plus désormais au Bade-Wurtemberg, on ne distinguera plus que trois niveaux (fondamental, moyen, étendu), et ici les standards de formation décidés par la Conférence des Ministres de la culture sont les guides à suivre pour les différents diplômes. Comme dans tous les nouveaux programmes scolaires, on définit des «compétences» comme objectifs d'enseignement et d'apprentissage. Déjà là-dessus, on peut argumenter, mais encore davantage sur la détermination d'«attitudes». Comment peut-on évaluer les attitudes et l'état d'esprit des élèves lors d'un examen?

Pour les seules classes de cinquième et de sixième, on a formulé 202 attitudes sur l'ensemble des matières, ce qui est assez absurde. Pour l'allemand uniquement, on a désigné 30 attitudes, dont les vingt premières couvrent presque toutes les capacités communicatives ou d'écriture, et c'est seulement après que vient le développement de l'intérêt et de la joie à la lecture. En mathématiques, les élèves doivent «ressentir» la recherche de preuve comme défi intellectuel sensé et profitable. En musique, les élèves doivent développer «une sensibilité face aux droits d'auteur et de personnalité importants pour la musique». Que signifie cela? Comment, en mathématiques, un sentiment communément partagé peut-il se développer?

Jusqu'à présent, la pédagogie n'exerçait pas d'emprise sur les sentiments, et cela devrait rester ainsi. Ou bien veut-on remplacer en douce la formation par l'adaptation? L'ensemble du projet de ce plan d'études respire l'esprit d'une compréhension affirmative de l'éducation laquelle heureusement est considérée comme dépassée depuis longtemps. Il esquisse l'image d'un nouvel être humain selon l'image du gouvernement rouge-vert du Land de Stuttgart et de son Institut pour le développement de l'école. C'est dangereux, puisque les processus de formation peuvent dégénérer ainsi en pur endoctrinement, parce que la description d'attitudes et d'états d'esprit peut aboutir dans le pire des cas à des examens scolaires de conscience, qui ont déjà existé une fois lors des deux dictatures allemandes.

Les enseignants de religion protestante ont à juste titre protesté contre le fait que précisément dans l'enseignement religieux – ce qu'on ne doit pas confondre avec un enseignement missionnaire – des conceptions religieuses doivent être rendues vérifiables. C'est pourquoi, le Conseil régional suprême de l'Eglise protestante de Stuttgart a demandé à la Commission pour le plan d'études, que soit rayés les «attitudes et états d'esprit» du plan d'études relatif à la religion protestante. Peut-être que les enseignants de religion ont un flair particulièrement aigu pour ce genre d'abus intellectuels, qui provoqueraient chez leurs élèves de toute façon un refus intuitif. En s'y opposant, ils sont déjà parvenus à un certain résultat. Car l'enseignement religieux aurait sinon été soupçonné d'idéologie encore plus qu'il ne l'est déjà. De plus, dans le Conseil consultatif de cette Commission, des discussions extrêmement controversées sur cinq principes de fond ont eu lieu: l'orientation professionnelle, la formation à un développement durable, la formation aux médias, la prévention et la formation du consommateur. D'un côté, ils doivent être ancrés dans les programmes des différentes matières, de l'autre côté ils constituent des sujets génériques situés au-dessus des objectifs d'enseignement de tous les niveaux. En cinquième et sixième classes, la formation aux médias joue un rôle en allemand, et le «développement durable» en géographie. Celui qui lit cela, ne pourra s'empêcher de penser qu'il s'agit là d'un programme de parti politique transformé en plan d'études plutôt que d'objectifs de formation scolaire. Pourtant, les dirigeants du ministère de la Culture ne veulent plus rien changer aux principes de fond. Si au moins ces derniers ne trouvaient pas leur répercussion en termes d'attitudes et d'états d'esprit dans la version définitive du plan, on aurait déjà beaucoup gagné. Car les états d'esprit, la conception du monde des élèves doivent rester à l'abri de toute mainmise, au Bade-Wurtemberg comme ailleurs. •

Source: *Frankfurter Allgemeine Zeitung* du 24/1/14
© Tous droits réservés *Frankfurter Allgemeine Zeitung GmbH,* Francfort. Mis à disposition par le *Frankfurter Allgemeine Archiv.*
(Traduction *Horizons et débats*)

«Ce dont les enfants ont besoin à l'école»
suite de la page 7

lectuelles. Par l'examen médical et l'appel au pédagogue spécialisé on aurait entamé un chemin tout à fait inapproprié, ce qui aurait signifié une sérieuse offense pour cet enfant.

Des diagnostics lourds en conséquence nuisent à l'enfant

Les examens médicaux signifient, dans la plupart des cas, une rupture dans le cursus scolaire d'un enfant. Dès lors, il va être dominé par des pédagogues spécialisés, la suppression des objectifs, l'enseignement conforme à la dyslexie ou la dyscalculie etc. Les diagnostics résultant suite à de tels examens sont les TDAH, les troubles de la motricité fine, les difficultés de concentration, les problèmes de perception, les faiblesses de mémorisation, les troubles autistes etc. Il y a des questionnaires pour enseignants et parents où on établit les bases pour les diagnostics en cochant «la case correspondante»; par exemple si un enfant souffre d'un certain symptôme spécifique comme le TDAH par exemple. En travaillant sur de tels questionnaires, on doit constater que les critères sous-jacents comprennent des attitudes propres à beaucoup d'enfants qui peuvent accompagner assez longtemps le développement d'un enfant. En déduire un trouble psychiatrique est grave. Ce n'est pas rare que ces examens entrainent toute une série d'autres examens se terminant par des diagnostics lourds en conséquence. Ce serait pourtant la tâche de l'enseignant d'aider l'enfant par des moyens pédagogiques et lui permettre de rattraper le niveau de la classe.

Des observations soigneuses sont importantes

On imagine facilement qu'un enseignant, un tel questionnaire en tête, trouve assez vite une cible et interprète toutes ses observations futures comme étant des preuves d'un trouble. On ne peut pas faire de reproche à tous ceux qui ont été formés de cette manière. Mais il faut quand même constater une certaine cécité ou déformation professionnelle. Ainsi personne n'a remarqué que les difficultés de Maja ne surgissaient que dans certains moments. Elles se faisaient voir en cours, mais pas quand elle jouait au Légo. Cela est donc vu comme «trouble partiel». En réalité, ces troubles ne décrivent que des symptômes surgissant momentanément dans des situations spécifiques et ne présentent pas de déficits innés. L'être humain est une entité et ses activités cérébrales sont les mêmes soit qu'il joue au Légo ou soit qu'il fasse du calcul. La recherche en neurologie prétend pouvoir prouver ces différences. Mais en réalité il s'agit de spéculations et d'hypothèses non prouvées contredites déjà par de nouveaux résultats de la recherche en neurologie.[4] L'absurdité de ces spéculations et de ces hypothèses non prouvées se fait voir par l'augmentation énorme de ces symptômes comme si, ces derniers temps, il y avait un changement dans l'équipement génétique de ces enfants. Ce qui est intéressant, c'est que dans certains pays européens, on ne trouve que très rarement ces diagnostics qui, pourtant, se répandent de façon épidémique dans d'autres – en Suisse par exemple.

Sur l'arrière-fond de la conception personnaliste de l'homme, ces diagnostics décrits ci-dessus présentent une vue réductrice car les difficultés dans l'apprentissage s'avèrent, en regardant de près, le plus souvent comme des troubles dans les relations affectives.

Mythologie du cerveau ou pédagogie?

Aujourd'hui, il y a une foule d'«experts» spécialisés pour découvrir et classer les enfants montrant des troubles à l'aide de manuels psychiatriques comme le CIM ou le DSM. Leur point de départ est l'idée que toute difficulté de l'enfant est causée par le cerveau. Comme le prouve *Felix Hasler* dans son livre «Neuromythologie», tous cela relève de la spéculation non prouvée, à travers laquelle l'industrie pharmaceutique et tout l'appareil scolaire s'imposent au détriment de nombreux enfants. C'est l'idée simpliste de l'homme comme une sorte de machine constituée d'un système de circuits de régulation. L'âme humaine et les processus émotionnels sont en réalité très compliqués. Pour les comprendre, il faut beaucoup de connaissances et une intuition bien entraînée. Dans ce domaine, la tradition de la pédagogie et de la psychologie personnalistes a montré de grands succès. Elle fut cependant complètement écartée et oubliée. Il serait important de s'en souvenir et d'y revenir.

Il ne peut en être ainsi: se sentir seul lors de l'apprentissage autonome

Nous l'avons vu avec *Pedro,* un autre garçon, arrivé chez nous au cours de sa deuxième année scolaire. Selon les dires des parents, il n'avait pas pu s'intégrer dans son école, y allait avec de moins en moins de plaisir et était devenu de plus en plus déprimé. L'analyse attentive de sa vie et de son milieu familial éclairait sa biographie d'apprentissage et nous à fourni la clé pour travailler avec lui. En première classe, Pedro était de plus en plus sous pression, lui, qui avait une sœur cadette à la maison. Cette sœur l'avait déjà doublé et il voyait partout des enfants s'en sortant mieux que lui. Il perdit vite courage et le plaisir d'aller à l'école. Seul, devant ses tâches contenues dans le plan hebdomadaire, il se sentait sans lien avec l'institutrice et ses camarades de classe et ne réussissait rien. S'y ajoutait l'organisation complètement chaotique de la matière – aujourd'hui demandée par les réformateurs et déjà réalisée dans beaucoup de manuels. On demande de résoudre des tâches que beaucoup d'enfants ne savent pas encore faire (on veut voir comment ils se débrouillent), on introduit plusieurs lettres de l'alphabet à la fois, on ne leur apprend pas à transgresser l'espace numérique de dix. Pour calculer au-delà de la dizaine, les enfants doivent se contenter de paquets de cinq, y ajouter un et puis en faire l'addition ou bien trouver leurs propres chemins pour arriver au résultat. Pour l'apprentissage de l'écriture, c'est la même chose, tout un chacun doit trouver son chemin pour écrire les lettres. Selon les réformateurs, écrire dans une case ou sur des lignes représente une contrainte, c'est pourquoi on laisse écrire les enfants comme bon leur semble. On n'a pas de mal à imaginer ce que ça donne. Il n'y en a seulement quelques-uns à survivre sans subir de dommages, beaucoup sont laissés pour compte – comme Pedro.

Reconnaître les problèmes en profondeur

Lors du travail avec Pedro, il s'avéra assez rapidement qu'il était intelligent mais qu'il se mettait lui-même sous pression afin de ne pas faire de fautes et de terminer tout le plus vite possible. Son écriture était illisible, il ne connaissait pas exactement les lettres, les lignes ne lui disaient rien. Après l'explication de l'enseignante, à quoi bon les lignes, il commença bientôt à écrire plus lisiblement et mieux, espérant même que son écriture soit belle. Il avait aussi des problèmes pour la lecture. D'abord, parce qu'on ne lui avait pas appris correctement les sons et puis parce qu'il ne prenait pas le temps de lire une lettre après l'autre et de les relier ensuite. Dès qu'il commençait à déchiffrer la première, ses yeux sautaient déjà à la dernière lettre du mot en devinant ce qu'il y avait entre les deux.

Faire toujours vite, est une attitude qui peut se développer en rapport avec les parents et les frères et sœurs. Un enseignant bien formé en pédagogie arrive facilement à la corriger. Nous avons montré à Pedro, comment apprendre pas à pas, à faire un devoir après l'autre au lieu de remplir la fiche de travail en un trait. Nous l'avons encouragé et nous l'avons instruit et nous l'avons persuadé que lui aussi était capable de répondre aux exigences. Soigneusement instruit par l'enseignante, Pedro commença à oublier son découragement et ses erreurs dans l'apprentissage. Dans ce processus, le modèle de l'enseignant ou de l'enseignante joue un rôle important. L'enfant le prend comme support pour grimper et devient de plus en plus indépendant et sûr de lui-même. Les parents ont observé une nette amélioration de l'humeur de leur fils. Le matin, il aime se lever et attend l'école avec plaisir. Aux parents, il montre ce qu'il a fait à l'école et en est fier. Avec lui, l'enseignante et les camarades de classe sont contents de ses progrès.

Combien nous paraît stérile cet enseignant comme «facilitateur» qui s'occupe surtout de ses plans hebdomadaires et signe les «compétences» remplies ou pas remplies. Cela n'a plus rien à voir avec le beau métier de professeur. Malheureusement, aux étudiants d'aujourd'hui, dans les hautes écoles pédagogiques, on n'apprend plus les rapports les plus simples en pédagogie et didactique. «L'académisation» de la profession enseignante avance continuellement ce qui nous mènera à une génération d'enseignantes et d'enseignants qui n'est plus préparée à la situation réelle de l'école avec les enfants.

Reconnaître le découragement et y apporter remède

Samuel ne faisait pas de progrès bien qu'il était accompagné depuis la première classe pendant deux heures de cours, par un pédagogue spécialisé. C'était un garçon joyeux aimant aller à l'école et ayant de bons rapports avec ses camarades de classe. Son histoire nous a aussi fait voir d'où pouvaient venir ses difficultés. Son frère aîné voulait aller au lycée, les parents avaient fait des études, mais Samuel était le raté qui, en troisième classe, en maths et en langue, était resté au niveau du début de la deuxième classe. Les parents étaient persuadés, et cela surtout après les examens de différents psychologues, que leur fils souffrait d'un déficit génétique. Ils avaient de moins en moins confiance en lui. Lui, élève de la quatrième classe, tous les jours, était amené à l'école, par sa maman, bien qu'habitant qu'à 500 mètres. A la maison, pour la moindre réussite, il recevait de grandes louanges. Dans notre établissement, il intégra une classe peu nombreuse. Ses performances s'amélioraient continuellement. Nous avons réalisé son intelligence qui n'avait pas pu se montrer parce que personne n'avait rien exigé de lui. Il avait peu de confiance en lui et s'assurait toujours auprès des enseignants pour savoir si son résultat était bon.

Tout enfant a des côtés positifs. Un pédagogue expérimenté s'en rend compte et aide l'enfant à réussir. Avec le temps, il ose attaquer des domaines qu'il avait écartés jusqu'alors. Nous avions réussi à ce que Samuel fasse des progrès. Alors nous avons commencé à travailler avec lui des situations où il pouvait réussir en réfléchissant lui-même. En cours de travaux manuels, il devait fabriquer des rouleaux à papier et les envelopper d'un élastique. Pour gagner du temps, l'enseignante lui proposa de garder les élastiques au poignet. Dès qu'il avait fabriqué le premier rouleau, il courait vers l'enseignante pour lui demander où se trouvaient les élastiques. Elle lui répondit seulement qu'il savait bien. Il mit donc son cerveau en action et se rappela des élastiques qu'il avait à son poignet. De tels petits événements sont importants pour développer la confiance dans la propre faculté de réflexion. Nous arrivions aussi à persuader les parents d'exiger davantage de lui. Ainsi, au cours d'une année, il gagnait en courage et en confiance en lui-même. Aujourd'hui, en se comparant avec d'autres, il ne pense plus instantanément qu'il fait moins bien qu'eux. Il entre en concurrence et tient bon. D'autres enfants, éprouvant ces sentiments de découragement, deviennent des objecteurs, difficilement à gagner pour l'apprentissage. Ils évitent les exigences et posent beaucoup de problèmes aux enseignantes et enseignants. Cela demande une toute autre démarche.

Prendre soin du métier du professeur

Une enseignante ou un enseignant se retrouve en face d'enfants très différents qui, pour des raisons diverses apprennent bien ou mal. Aider à réussir le plus d'enfants possible rend ce métier si beau. Que y a-t-il de plus satisfaisant que de comprendre la personnalité individuelle des enfants et de les guider et amener à la réussite dans une relation solide entre enseignant et enfant. Pour moi, selon ma conception de cette profession, elle est la plus belle de toutes les professions possibles. Prenons soin de cette profession qu'elle ne soit pas réduite à un métier administratif où on introduit des compétences préalablement conçues comme dans un système de régulation où on obtient des résultats à l'aide de questionnaires préfabriqués. Un robot ou un ordinateur serait capables de faire cela en classe.

Il est temps de se défendre

Pour nos générations futures, pour notre démocratie directe et pour le maintien d'une économie viable, un tel développement serait d'une grande fatalité. Souvenons-nous: il y a vingt ans, le ministre anglais de l'éducation dut constater qu'une partie considérable de la jeunesse anglaise était «unemployable», après avoir terminé l'école. Aujourd'hui, nous sommes en train, surtout avec le Plan d'études 21, d'assumer sans avoir regardé de près, des contenus essentiels du système scolaire anglo-saxon. Les parents, ne devraient-ils pas commencer à se défendre tant qu'on en a encore le temps? •

---

1 cf. *Horizons et débats* nº 35/36 du 26/11/13

2 cf. *Horizons et débats* nº 31/32 du 28/10/13

3 *Adler et ses disciples développèrent à Vienne des écoles expérimentales et un réseau de service de consultation pédagogique*. Cf. Handelbauer. *Die Entstehungsgeschichte der Individualpsychologie Alfred Adlers.* Wien/Salzburg 1984, p. 167–192

4 cf. Hasler, F. *Neuromythologie,* Bielefeld 2013, p. 81–176

CIM, CIF-EA, DSM

ab. Il s'agit de systèmes de classification des maladies psychiques. CIM et CIF-EA nous parviennent de l'OMS, DSM des Etats-Unis. L'introduction du CIM-10 correspond à un changement de paradigme: on s'éloigne de la conception personnaliste de l'être humain, qui voit l'origine des troubles dans le domaine des relations humaines, pour se tourner vers l'interprétation mécanistique américaine, qui voit l'origine des troubles dans le domaine des dysfonctions cérébrales. Avec le CIF-EA, on a créé un catalogue des troubles chez l'enfant et l'adolescent. Ces catalogues comprennent une série de symptômes qui mènent, en raison de leur fréquence, à un diagnostic. (cf. *Horizons et débats* nº 35/36 du 25/11/13, supplément p. II)

Enseignement autonome – apprentissage individualisé

ab. Ces deux termes émanent de la théorie du constructivisme qui part de l'idée que chaque être humain construit sa propre image de la réalité. C'est pourquoi chaque personne doit acquérir ses connaissances selon sa propre méthode individuelle. La conséquence de cette théorie est l'enseignement individualisé, où chaque enfant décide lui-même ce qu'il veut, quand il veut, s'il veut et comment il veut apprendre. L'enseignant n'a plus que la fonction d'accompagnateur qui met à disposition le matériel d'apprentissage. Dans le cadre de cet enseignement autonome, c'est dès le début l'élève qui décide comment il veut apprendre. Il va de soi que suite à un tel «enseignement» la plupart des enfants se sentent rapidement isolés, sont découragés et ne peuvent développer le sentiment de leur propre valeur. On les prépare ainsi à fonctionner comme des pantins dans un système économique. Ne parlons donc pas d'individualité mais plutôt de mise au pas. En fait, la théorie du constructivisme est un des fondements de la théorie de la mondialisation de *Milton Friedman.* Dans son système, l'Etat n'exerce plus aucun contrôle sur l'économie – c'est le libre marché qui règle tout – et il ne garantit plus que quelques besoins fondamentaux de l'être humain. A part cela, chacun est libre de faire de sa vie ce qu'il veut. De même à l'école, dès la première année scolaire tout élève peut décider lui-même des buts qu'il veut atteindre. L'école ne fait que mettre à sa disposition le matériel d'apprentissage.